



RAISONS DE SANTE 373 – LAUSANNE

Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique  
Secteur Evaluation et expertise en santé publique (CEESAN)

# Victimisation et délinquance chez les jeunes du canton de Vaud en 2022 : phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel

Julie Chevallereau, Sophie Stadelmann, Michael Amiguet, Raphaël Bize

**unisanté**

Centre universitaire de médecine générale  
et santé publique • Lausanne

**Unil.**

## Raisons de santé 373

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté regroupe, depuis le 1er janvier 2019, les compétences de la Policlinique médicale universitaire, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, de l'Institut universitaire romand de santé au travail et de Promotion Santé Vaud. Il a pour missions :

- les prestations de la première ligne de soins (en particulier l'accès aux soins et l'orientation au sein du système de santé) ;
- les prestations en lien avec les populations vulnérables ou à besoins particuliers ;
- les interventions de promotion de la santé et de prévention (I et II) ;
- les expertises et recherches sur l'organisation et le financement des systèmes de santé ;
- les activités de recherche, d'évaluation et d'enseignement universitaire en médecine générale et communautaire, en santé publique et en santé au travail.

Dans le cadre de cette dernière mission, Unisanté publie les résultats de travaux de recherche scientifique financés par des fonds de soutien à la recherche et des mandats de service en lien avec la santé publique. Il établit à cet égard différents types de rapports, au nombre desquels ceux de **la collection « Raisons de santé »** qui s'adressent autant à la communauté scientifique qu'à un public averti, mais sans connaissances scientifiques fines des thèmes abordés. Les mandats de service sont réalisés pour le compte d'administrations fédérales ou cantonales, ou encore d'instances non gouvernementales (associations, fondations, etc.) œuvrant dans le domaine de la santé et/ou du social.

### Étude financée par :

Cette étude a été réalisée sur mandat de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) sur financement de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), et de la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud.

### Citation suggérée :

Chevallereau J, Stadelmann S, Amiguet M, Bize R. Victimization et délinquance chez les jeunes du canton de Vaud en 2022 : phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2026 (Raisons de santé 373).

<https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/373>

### Remerciements :

Nous remercions les collaboratrices de l'Unité PSPS pour leur contribution à cette étude : Marie Torres (Responsable de l'Unité PSPS), Sandra Maistrello (Adjointe de la responsable de l'Unité PSPS), Sonia Lucia et Jennifer Dayer (-Lugon) (Chargées de projet Harcèlement-intimidation et violences entre élèves), Cathy Rime (Chargée de projet « Respect de la diversité à l'école »).

### Relecture et contrôle de l'édition :

Aurélien Baud

### Date d'édition :

Mars 2026

# Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>7</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>2 Méthode .....</b>	<b>12</b>
2.1 Etude populationnelle	12
2.2 Variables d'intérêt	12
2.2.1 (Cyber)harcèlement-intimidation	13
2.2.2 Harcèlement sexuel et harcèlement sur le lieu d'apprentissage	14
2.2.3 Thématiques investiguées	15
2.3 Analyses statistiques	17
2.3.1 Analyses univariées	17
2.3.2 Analyses bivariées	17
2.3.3 Analyses multivariées	19
<b>3 Résultats .....</b>	<b>21</b>
3.1 Variables d'intérêt	21
3.1.1 (Cyber)harcèlement-intimidation	21
3.1.2 Harcèlement sexuel	32
3.1.3 Harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage	34
3.2 Analyses multivariées	35
3.2.1 Facteurs associés au risque de harcèlement-intimidation entre élèves pour chaque perspective : auteur·ice, cible et témoin	35
3.2.2 Facteurs associés au risque de harcèlement sexuel mesuré à partir de deux échelles	41
<b>4 Discussion et conclusion.....</b>	<b>45</b>
<b>5 Références.....</b>	<b>50</b>
<b>6 Annexes .....</b>	<b>53</b>
6.1 Construction des variables d'intérêt	53
6.2 Construction des facteurs d'intérêt	56
6.3 Méthodes statistiques	61
6.4 Relations entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel et les facteurs d'intérêt	61

## Liste des tableaux

Tableau 1	Thématiques investiguées	16
Tableau 2	Seuil de significativité des tests statistiques	17
Tableau 3	Force du lien des coefficients d'association	18
Tableau 4	Extrait du Tableau 13 : Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	20
Tableau 5	Corrélation entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022	31
Tableau 6	Corrélation entre les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022	33
Tableau 7	Taux de jeunes victimes de harcèlement psychologique sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 18 ans en école professionnelle selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)	34
Tableau 8	Taux de jeunes victimes de harcèlement sexuel sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 18 ans en école professionnelle selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)	34
Tableau 9	Effet de facteurs multiples sur le risque d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	36
Tableau 10	Effet de facteurs multiples sur le risque d'avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	38
Tableau 11	Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	40
Tableau 12	Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	42
Tableau 13	Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 ( <i>odds ratios</i> )	44
Tableau 14	Liste des items pour chaque perspective (cible, auteur·ice et témoin) de l'échelle du harcèlement-intimidation entre élèves	53
Tableau 15	Liste des items pour chaque perspective (cible et auteur·ice) de l'échelle du cyberharcèlement-intimidation	54
Tableau 16	Liste des items pour chaque échelle de mesure du harcèlement sexuel	55
Tableau 17	Liste des items de l'échelle du harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage	56
Tableau 18	Facteurs investigués pour le fait d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves	57
Tableau 19	Facteurs investigués pour le fait d'avoir été cible ou témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ou victime de harcèlement sexuel	59
Tableau 20	Corrélations de facteurs avec le fait d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022	62
Tableau 21	Corrélations de facteurs avec le fait d'avoir été cible ou témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022	64
Tableau 22	Corrélations de facteurs avec les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022	66

## Liste des figures

Figure 1	Harcèlement-intimidation entre élèves selon les perspectives cible, auteur·ice et témoin chez les jeunes de 15 ans en 2022	22
Figure 2	Harcèlement-intimidation entre élèves selon les perspectives cible, auteur·ice et témoin chez les jeunes de 18 ans en 2022	24
Figure 3	Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans cibles, auteur·ices ou témoins de harcèlement-intimidation entre élèves au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)	25
Figure 4	Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans cibles ou auteur·ices de cyberharcèlement-intimidation au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)	27
Figure 5	Dynamiques entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans en 2022	28
Figure 6	Dynamiques entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 18 ans en 2022	29
Figure 7	Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)	33

## Liste des abréviations

DEF	Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
DGEP	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
DGS	Direction générale de la santé
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
ISEI	<i>International Socioeconomic Index of Occupational Status</i>
OR	<i>Odds ratio</i>
Unité PSPS	Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
VG	Voie générale
VP	Voie pré-gymnasiale

# Résumé

## Problématique

Les phénomènes de (cyber)harcèlement-intimidation, de harcèlement sexuel et de harcèlement psychologique (dans différents contextes) peuvent entraîner chez les jeunes des conséquences négatives sur leur état de santé et leur bien-être individuel et scolaire<sup>1, 2</sup>. Étudier ces phénomènes à partir de données récoltées directement auprès des jeunes concerné-es est primordial pour mieux comprendre ces phénomènes et pouvoir les prévenir. Des études populationnelles chez les jeunes, comme celles existantes dans les cantons de Vaud, Neuchâtel ou encore Zurich, permettent de collecter des données sur ces phénomènes et plus largement sur les caractéristiques des jeunes qui y sont confronté-es, ainsi que sur leur contexte familial, social et scolaire. Ces données sont particulièrement riches pour comprendre et étudier certains phénomènes sociaux et leur évolution dans le temps.

## Méthode

En 2022, une étude populationnelle sur la victimisation et la délinquance a été menée auprès de jeunes en dernière année de scolarité obligatoire (n=2 651, âge moyen : 14.4 ans) et en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire (n=1 340, âge moyen : 17.8 ans) dans le canton de Vaud, avec un taux de participation de plus de 90%<sup>3</sup>. Dans ce présent rapport, nous utilisons les données issues de cette étude pour analyser plus en détails plusieurs phénomènes : harcèlement-intimidation entre élèves<sup>a</sup>, cyberharcèlement-intimidation, harcèlement sexuel et harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage. Des analyses descriptives et explicatives sont mobilisées pour étudier ces phénomènes et leurs liens avec différentes caractéristiques individuelles, familiales, scolaires ou encore sociales des jeunes concerné-es.

## Résultats

### Harcèlement-intimidation entre élèves

Les comportements de harcèlement-intimidation entre élèves sont davantage prévalents chez les jeunes de 15 ans par rapport aux jeunes de 18 ans pour les trois perspectives (auteur-ice, cible et témoin, respectivement 6%, 13% et 36% chez les jeunes de 15 ans, contre 4%, 7% et 15% chez les jeunes de 18 ans). De plus, chez les deux groupes d'âge, le taux d'auteur-ices déclaré-es est deux fois inférieur à celui des cibles déclarées.

---

<sup>a</sup> Dans ce rapport, le terme « harcèlement-intimidation entre élèves » renvoie à un phénomène qui se produit en face-à-face alors que le terme de « cyberharcèlement-intimidation » renvoie à un phénomène qui se produit par voie numérique.

Des liens existent entre les perspectives auteur·ice, cible et témoin. En effet, les cibles et les auteur·ices de harcèlement-intimidation entre élèves sont fréquemment également témoins. Par ailleurs, les auteur·ices sont également plus fréquemment cibles de harcèlement-intimidation entre élèves que l'inverse. Le constat est le même pour les jeunes de 15 ans et pour les jeunes de 18 ans. A titre d'illustration, parmi les jeunes de 15 ans déclarant avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves, 81% se déclarent également cible et/ou témoin.

Chez les deux groupes d'âge, les garçons sont davantage auteurs de harcèlement-intimidation entre élèves que les filles (par exemple : 8% vs 3% chez les jeunes de 15 ans) et les filles davantage cibles que les garçons (par exemple : 17% vs 10% chez les jeunes de 15 ans).

### Cyberharcèlement-intimidation

Le cyberharcèlement-intimidation reste moins prévalent que les comportements se produisant en face-à-face chez les deux groupes d'âge. Chez les jeunes de 15 ans, 5% déclarent avoir été cible de cyberharcèlement-intimidation, contre 13% qui déclarent avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves. Du côté des auteur·ices du même âge, les taux s'élèvent à 3% pour le cyberharcèlement-intimidation, contre 6% pour le harcèlement-intimidation entre élèves.

Par ailleurs, les dynamiques entre les perspectives cible et auteur·ice de cyberharcèlement-intimidation sont différentes de celles du harcèlement-intimidation entre élèves : le lien entre cible et auteur·ice est plus fort, suggérant que davantage de jeunes sont à la fois cible et auteur·ice pour le cyberharcèlement-intimidation.

En s'intéressant à la relation entre les comportements de harcèlement-intimidation entre élèves et de cyberharcèlement-intimidation, on observe que les jeunes concerné·es par le cyberharcèlement-intimidation sont plus souvent également concerné·es par des actes en face-à-face (aussi bien pour les cibles que pour les auteur·ices). Au contraire, parmi les jeunes auteur·ices ou cibles de harcèlement-intimidation entre élèves, une minorité d'entre elles et eux est concernée par du cyberharcèlement-intimidation. En effet, parmi les jeunes de 15 ans ayant subi du harcèlement-intimidation entre élèves, 13% d'entre elles et eux ont également subi du cyberharcèlement-intimidation.

### Caractéristiques liées au harcèlement-intimidation entre élèves

Les analyses multivariées ne permettent pas de dégager un profil-type en lien avec le harcèlement-intimidation entre élèves (selon la perspective auteur-ice, cible et témoin). Cependant, certaines tendances apparaissent, de manière similaire entre les deux groupes d'âge. Un risque augmenté de présenter un moins bon état de santé (mesuré à partir du niveau de dépressivité et de la fréquence de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs) est notamment associé au fait d'avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves chez les deux groupes d'âge.

Il existe, par ailleurs, une association pour les trois perspectives du harcèlement-intimidation entre élèves avec l'observation de discriminations par les jeunes interrogé-es au sein de leur établissement scolaire. Différents facteurs en lien avec un climat scolaire considéré comme négatif sont également associés au fait d'avoir été cible ou auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves (comme un climat de classe perçu comme négatif ou encore la perception de discriminations de la part des enseignant-es). On observe également une association positive entre le fait d'avoir contacté certaines ressources, comme les médiateur-ices en milieu scolaire, aussi bien chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans, et le fait d'avoir subi des actes de harcèlement-intimidation entre élèves. Ce résultat ne permet cependant pas de conclure sur la temporalité des événements et ainsi de connaître quel événement précède l'autre.

### Harcèlement sexuel

Les phénomènes de harcèlement sexuel sont très prévalents et s'observent chez les deux groupes d'âge. Contrairement aux actes de harcèlement-intimidation entre élèves plus fréquents chez les jeunes de 15 ans, les phénomènes de harcèlement sexuel sont plus présents chez les jeunes de 18 ans (respectivement 64% vs 60% déclarent avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise)).

Par ailleurs, une relation étroite existe entre le harcèlement sexuel qui se manifeste par des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise et une autre forme de harcèlement sexuel plus directe et ciblée (allant de remarques ou propositions à caractère sexuel ciblées à une agression sexuelle ou à un viol).

### Caractéristiques liées au harcèlement sexuel

Les analyses multivariées montrent que les mêmes caractéristiques sont associées aux deux échelles de mesure du harcèlement sexuel, aussi bien chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans. Ainsi, les filles ont un risque plus élevé d'être victime de harcèlement sexuel dans les deux groupes d'âge.

Chez les deux groupes d'âge, le fait d'avoir été victime de harcèlement sexuel est également associé à un moins bon état de santé. Enfin, concernant le milieu scolaire, comme pour le harcèlement-intimidation entre élèves, il existe une association entre le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement et le fait d'avoir été victime de harcèlement sexuel, aussi bien chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans.

Enfin, chez les jeunes de 18 ans, avoir une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle est également associé à un risque plus élevé d'être victime de harcèlement sexuel.

#### Harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage

Parmi les jeunes en apprentissage, 20% déclarent avoir subi du harcèlement psychologique et 3% du harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois, sans différence significative entre les filles et les garçons.

#### **Conclusion**

Les différents phénomènes de harcèlement investigués dans ce rapport sont prévalents chez les jeunes, en particulier le harcèlement sexuel ciblant les filles. Cette situation n'est cependant pas spécifique au canton de Vaud, mais s'observe ailleurs en Suisse comme dans le canton de Zurich<sup>4</sup>. Il s'agit de phénomènes complexes notamment du fait des dynamiques sous-jacentes entre les différents types de harcèlement et entre les différentes perspectives (auteur·ice, cible et témoin). Les analyses ont également montré l'association entre ces phénomènes et plusieurs facteurs individuels et scolaires. Pour mieux comprendre ces formes de harcèlement et monitorer leur évolution temporelle, il est donc essentiel de continuer à récolter des données directement auprès des jeunes concerné·es.

Les résultats de ce rapport confirment la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts déjà initiés dans le cadre scolaire par l'Unité PSPS pour prévenir ces phénomènes et, de manière générale, pour prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité au sein des établissements scolaires.

# 1 Introduction

Les phénomènes de harcèlement constituent un problème de santé publique reconnu, à l'origine de conséquences avérées sur l'état de santé physique et mental des enfants et adolescent·es concerné·es<sup>1, 2</sup>. Malgré la médiatisation régulière de cas de harcèlement dans le milieu scolaire, il demeure encore difficile d'identifier ces situations et de les prévenir.

Pour mieux comprendre ces phénomènes comme le harcèlement-intimidation entre élèves ou encore le harcèlement sexuel dans le contexte scolaire, il est primordial de recueillir des données directement auprès des jeunes concerné·es. Reposant sur un échantillonnage stratifié, une étude populationnelle a ainsi été adressée à des jeunes en dernière année de scolarité obligatoire (âgé·es d'environ 15 ans) et des jeunes en 2<sup>e</sup> année de scolarité postobligatoire (âgé·es d'environ 18 ans) dans le canton de Vaud en 2022<sup>b</sup>. Le questionnaire de l'étude couvre de nombreux domaines (victimisation, violences, santé, loisirs, climat scolaire, contexte familial, etc.) et permet ainsi de comparer ces phénomènes à deux niveaux d'âge distincts.

Également menée en 2014 et en 2017, l'étude de 2022 permet d'analyser les évolutions de phénomènes et de comportements chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans<sup>3</sup>. Ce type d'étude offre également l'opportunité de se focaliser sur un sous-groupe d'intérêt. Un précédent rapport s'est par exemple intéressé aux jeunes de la diversité liée à l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et/ou aux caractéristiques sexuelles biologiques (OASIEGCS)<sup>5</sup>.

Cette étude comporte des questions qui permettent d'analyser certains phénomènes selon plusieurs perspectives. En effet, pour le harcèlement-intimidation entre élèves, l'étude questionne trois perspectives : auteur·ice, cible et témoin de harcèlement-intimidation entre élèves. Obtenir des informations sous l'angle de ces différentes perspectives permet de comprendre les relations qui peuvent coexister et, ainsi, aider à identifier les caractéristiques individuelles ou contextuelles spécifiques à chaque perspective.

L'objectif du présent rapport vise à approfondir les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves, de cyberharcèlement-intimidation, de harcèlement sexuel et de harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage chez les jeunes âgé·es de 15 et 18 ans dans le canton de Vaud en 2022, décrits dans le rapport global<sup>3</sup>. Ce rapport vise également à mettre en lumière les caractéristiques (individuelles, familiales, scolaires ou encore sociales) associées à ces différents phénomènes afin de mieux les comprendre et pouvoir ainsi mieux les prévenir.

---

<sup>b</sup> Les méthodes d'échantillonnage pour les deux classes d'âge sont détaillées dans le rapport principal<sup>3</sup>.

<sup>c</sup> L'expression « jeunes de la diversité OASIEGCS » réfère au sous-ensemble des jeunes dont au moins une des caractéristiques OASIEGCS ne correspond pas aux normes sociales en lien avec le sexe et le genre.

## 2 Méthode

### 2.1 Etude populationnelle

Les analyses présentées dans ce rapport s'appuient sur la dernière édition d'une étude populationnelle de victimisation et de délinquance menée en 2022 auprès de jeunes en dernière année de scolarité obligatoire (11<sup>e</sup> année HarmoS) et de jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire dans le canton de Vaud.

Chez les jeunes en dernière année de scolarité obligatoire, un échantillon de 152 classes de 11<sup>e</sup> année a été constitué et comptait au total 3 002 élèves. Sur ce total, 2 801 élèves ont répondu au questionnaire (93.3%) et 2 651 ont été retenu-es pour constituer la base de données<sup>d</sup> sur laquelle ont été menées les analyses. Les élèves retenu-es sont âgé-es de 11 à 18 ans et la moyenne d'âge s'élève à 14.4 ans.

Du côté des jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire, un échantillon de 114 classes comprenant 1 685 étudiant-es a été constitué. Au total, 1 526 étudiant-es ont participé à l'étude (90.6%) et 1 340 ont été retenu-es pour constituer la base de données<sup>e</sup> exploitée dans le cadre de ces analyses. Les répondant-es retenu-es sont âgé-es de 15 à 24 ans et la moyenne d'âge de l'échantillon est de 17.8 ans.

L'analyse des deux échantillons a été pondérée dans le but d'obtenir un échantillon représentatif de la population initialement sélectionnée. La méthode d'échantillonnage détaillée, ainsi que la procédure de passation du questionnaire sont disponibles dans un précédent rapport<sup>3</sup>.

### 2.2 Variables d'intérêt

Le présent rapport s'intéresse à différentes formes de harcèlement-intimidation, de harcèlement sexuel et de harcèlement psychologique (dans différents contextes) chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans à partir des données de l'étude de 2022.

L'objectif de ces analyses est de décrire ces phénomènes pour les deux groupes d'âge (15 ans et 18 ans) et d'identifier les facteurs associés à ces phénomènes. Autrement dit, nous cherchons à identifier les caractéristiques qu'elles soient individuelles, familiales, scolaires ou encore sociales des jeunes qui sont liées à ces phénomènes, pour mieux les comprendre et ainsi mieux les prévenir.

---

<sup>d</sup> Comme cet échantillon visait à sélectionner les jeunes vaudois-es de 15 ans, les individus qui ont indiqué ne pas vivre dans le canton de Vaud (n=9) ou dont le canton de domicile était inconnu (n=105), puis les individus sans indication sur leur âge (n=7) ont été exclus des analyses. Finalement, les données de 29 jeunes ont été retirées des analyses car les incidences de plusieurs victimisations et délits étaient supérieures à 10 et que le questionnaire comportait un taux élevé de non-réponses (au moins 90% des variables sans réponse) ; et/ou lorsque les réponses à plus d'une échelle sur cinq étaient uniformes.

<sup>e</sup> Cet échantillon visant les jeunes adultes vaudois-es de 18 ans, les individus qui ont indiqué ne pas vivre dans le canton de Vaud (n=88) ou dont le canton de domicile était inconnu (n=33), puis les individus de plus de 24 ans (n=58) ou sans indication sur leur âge (n=2) ont été retirés de l'échantillon. Finalement, les données de 5 jeunes ont été retirées des analyses car les incidences de plusieurs victimisations et délits étaient supérieures à 10 et que le questionnaire comportait un taux élevé de non-réponses (au moins 90% des variables sans réponse) ; et/ou lorsque les réponses à plus d'une échelle sur cinq étaient uniformes.

Il est important de relever que seules des relations de corrélation entre ces phénomènes et certaines caractéristiques ou comportements sont investiguées dans ce rapport, et non des relations de causalité. En effet, le caractère transversal de l'étude ne permet pas d'établir des relations de cause à effet entre les variables. Les analyses réalisées permettent néanmoins d'identifier des sous-groupes plus ou moins à risque d'être concernés par les phénomènes étudiés. Les analyses statistiques mobilisées sont développées dans la partie 2.3.

### 2.2.1 (Cyber)harcèlement-intimidation

Les phénomènes de harcèlement-intimidation se définissent par « une répétition de violences et une dynamique de groupe asymétrique qui engendre l'incapacité pour l'élève cible à se défendre »<sup>6</sup>. Ces phénomènes peuvent revêtir différentes formes (rejet, moqueries, violences physiques, etc.) et intervenir en face-à-face ou à distance par voie numérique (messagerie, réseaux sociaux, etc.).

L'enquête de 2022 investigate les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves selon trois perspectives (auteur-ice, cible et témoin) et de cyberharcèlement-intimidation selon deux perspectives (auteur-ice et cible). Dans ce rapport, le terme « harcèlement-intimidation entre élèves » renvoie à un phénomène qui se produit en face-à-face alors que le terme de « cyberharcèlement-intimidation » renvoie à un phénomène qui se produit par voie numérique.

#### Harcèlement-intimidation entre élèves

Dans le questionnaire, cinq items permettent de caractériser des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves : « frapper », « menacer », « ridiculiser », « casser des affaires », et « ignorer, exclure »<sup>f</sup>. Le détail des items est présenté dans le Tableau 14 en annexe 6.1. Cinq choix de réponses sont proposés : jamais (0), une ou deux fois (1), parfois (plus de deux fois) (2), une fois par semaine (3) et plusieurs fois par semaine (4). La question porte sur une période de référence de 12 mois.

Un-e jeune est ainsi considéré-e comme ayant participé à du harcèlement-intimidation entre élèves lorsqu'elle ou il a commis au moins un des cinq actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude. Les mêmes critères sont utilisés pour définir les jeunes cibles et témoins de harcèlement-intimidation entre élèves.

Nous pouvons ainsi étudier ce phénomène selon trois perspectives :

- la perspective **auteur-ice** (avoir été auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves de manière répétée (au moins une fois par semaine) au cours des 12 derniers mois).

<sup>f</sup> L'item sur le harcèlement-intimidation à caractère sexuel, présent dans l'échelle du harcèlement-intimidation entre élèves, a été exclu dans ces analyses. En effet, la définition du harcèlement sexuel diffère en termes de fréquence de survenue de l'évènement (au moins une fois au cours des 12 derniers mois) par rapport au harcèlement-intimidation (au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois). Ces deux phénomènes ne peuvent ainsi pas être combinés directement.

- la perspective **cible** (avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves de manière répétée (au moins une fois par semaine) au cours des 12 derniers mois).
- la perspective **témoin** (avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves de manière répétée (au moins une fois par semaine) au cours des 12 derniers mois).

### Cyberharcèlement-intimidation

Le cyberharcèlement-intimidation est mesuré au moyen de six items<sup>g</sup>, extraits de l'étude NetTeen<sup>7</sup> qui sont détaillés dans le Tableau 15 en annexe 6.1. L'un des items est par exemple : « *Quelqu'un-e vous a envoyé des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter)* ». Les catégories de réponses proposées se déclinent ainsi : jamais (0), une ou deux fois (1), environ une fois par mois (2), environ une fois par semaine (3), et (presque) tous les jours (4). La question porte sur une période de référence de 12 mois.

Ces phénomènes de cyberharcèlement-intimidation sont investigués auprès des jeunes selon la perspective auteur·ice et la perspective cible.

Un·e jeune est ainsi considéré·e comme ayant participé à du cyberharcèlement-intimidation lorsqu'elle ou il a commis au moins un des six actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude. Les mêmes critères sont appliqués pour les jeunes qui ont été la cible de ce type d'actes<sup>h</sup>.

## 2.2.2 Harcèlement sexuel et harcèlement sur le lieu d'apprentissage

### Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est mesuré en utilisant deux sous-échelles, construites à partir de l'échelle développée par Adams et al.<sup>8</sup> et des travaux de Biberstein et al.<sup>9</sup>

- Les blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise la ou le jeune est constituée de trois items. Chaque item spécifie la cible de ces commentaires : les femmes ; les hommes ; les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres ou intersexuées.
- Les autres formes de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) regroupent l'ensemble des quinze autres items de cette question.

L'ensemble des items qui composent ces échelles sont présentés dans le Tableau 16 en annexe 6.1. La question porte sur une période de référence de 12 mois et les modalités de réponses sont les

<sup>g</sup> L'item sur le cyberharcèlement sexuel présent dans l'échelle du cyberharcèlement-intimidation a été exclu dans ces analyses. Comme pour le harcèlement-intimidation entre élèves, la différence de définition entre le harcèlement sexuel et le harcèlement-intimidation en termes de fréquence justifie ce choix.

<sup>h</sup> Pour le cyberharcèlement-intimidation, nous ne précisons pas « entre élèves » car les items de mesure de ce phénomène ne spécifient pas qu'ils s'appliquent seulement à des élèves : « *Quelqu'un-e vous a envoyé des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter)* ». Or en ligne, il peut s'agir de n'importe quelle personne qui commet ce type d'actes.

suivantes : jamais (0), une ou deux fois (1), environ une fois par mois (2), environ une fois par semaine (3) et (presque) tous les jours (4).

Un·e jeune est considéré·e comme victime de harcèlement sexuel si elle ou il a vécu au moins un des actes mentionnés au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

### **Harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage**

Pour les jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation professionnelle, une question spécifique, composée de sept items identifiés dans la littérature<sup>10-12</sup>, a été posée au sujet du harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage. La question est formulée comme suit : « Combien de fois les actes décrits ci-dessous vous sont-ils personnellement arrivés sur votre lieu d'apprentissage/de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois ? ».

Cette échelle englobe deux formes de harcèlement distinctes : du harcèlement psychologique (6 items) et du harcèlement sexuel (1 item). Ces deux dimensions seront présentées séparément dans les analyses descriptives. Les items de cette échelle sont décrits dans le Tableau 17 en annexe 6.1. Les catégories de réponses possibles sont : jamais (0), une ou deux fois (1), environ une fois par mois (2), environ une fois par semaine (3) et (presque) tous les jours (4).

Un·e jeune est considéré·e comme ayant été victime de harcèlement psychologique sur son lieu d'apprentissage lorsqu'elle ou il a subi au moins un des six actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude.

En revanche, un·e jeune est considéré·e comme ayant été victime de harcèlement sexuel sur son lieu d'apprentissage lorsqu'elle ou il a subi l'acte relatif au harcèlement sexuel, au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

## **2.2.3 Thématiques investiguées**

Les différents facteurs étudiés sont regroupés en quatre catégories : facteurs individuels, facteurs familiaux, facteurs scolaires et facteurs sociaux. Le choix de ces facteurs repose sur la littérature existante, ainsi que sur les résultats d'anciens rapports<sup>3, 5</sup>.

Le Tableau 1 présente les différentes thématiques investiguées pour comprendre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel. Ces phénomènes seront individuellement décrits pour chaque groupe d'âge et selon le sexe assigné à la naissance (chapitre 3.1). Des analyses bivariées et multivariées seront également mobilisées pour mieux comprendre le lien entre ces phénomènes et certaines caractéristiques (individuelles, familiales, scolaires et sociales, chapitres 3.2 et 6.4). L'ensemble des variables utilisées sont détaillées en annexe 6.1.

En ce qui concerne les phénomènes de harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage et de cyberharcèlement-intimidation, seules des analyses descriptives croisées selon le sexe assigné à la naissance seront présentées en raison du nombre limité de cas concernés (chapitre 3.1).

Tableau 1 Thématiques investiguées

Catégories	Thèmes	Variables
Facteurs individuels	Informations personnelles	Sexe assigné à la naissance Identité de genre Expression de genre Orientation sexuelle Statut migratoire
	Attitudes et comportements	Attitudes envers les violences Attitudes spécifiques relative au genre Maîtrise de soi Délits violents commis
	Santé	Santé générale auto-évaluée Santé somatique et psychoaffective Dépressivité
Facteurs familiaux	Famille	Niveau socio-économique familial Violences parentales physiques avant 12 ans
Facteurs scolaires	Scolarité et climat scolaire	Absentéisme scolaire Climat de classe Relation avec l'enseignant-e Climat d'enseignement discriminatoire Discriminations observées dans l'établissement scolaire
	Connaissance et sollicitations des ressources	Médiatrices ou médiateurs en milieu scolaire Educatrices et éducateurs sociaux en milieu scolaire <sup>i</sup> Accompagnant-es spirituel-les (aumônières et aumôniers) en milieu scolaire <sup>j</sup> Infirmières ou infirmiers en milieu scolaire Psychologues en milieu scolaire Services en ligne
Facteurs sociaux	Vie sociale	Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents Religiosité Spiritualité
	Activités	Sorties non structurées Consommation de médias violents Consommation de pornographies
	Consommation de substances psychoactives	Consommation hebdomadaire de tabac, alcool et/ou cannabis <i>Binge drinking</i> (i.e. alcoolisation massive)

<sup>i</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les écoles de la DGEO, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 11<sup>e</sup> année.

<sup>j</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les établissements de la DGEP, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

## 2.3 Analyses statistiques

Toutes les analyses présentées ont été réalisées avec le logiciel R version 4.4.1 (R Core Team (2024). R: A Language and Environment for Statistical Computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria).

Le seuil de significativité est défini à 5%, en utilisant les sigles présentés dans le Tableau 2. Ce seuil signifie qu'en l'absence de différence réelle, le hasard de l'échantillonnage aurait moins de 5% de chance de produire la différence observée.

**Tableau 2**      **Seuil de significativité des tests statistiques**

Sigle	Valeur de p	Significativité
***	$p < .001$	Hautement significatif
**	$.001 < p < .01$	Significatif
*	$.01 < p < .05$	Faiblement significatif

### 2.3.1 Analyses univariées

Les analyses univariées présentent chaque variable d'intérêt (harcèlement-intimidation entre élèves, cyberharcèlement-intimidation, harcèlement sexuel et harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage) sous la forme de tableaux de fréquences ou de graphiques pour les deux groupes d'intérêt : les « Jeunes de 15 ans », pour les jeunes en dernière année de scolarité obligatoire (11<sup>e</sup> année HarmoS) et les « Jeunes de 18 ans », pour les jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire, selon le sexe assigné à la naissance<sup>k</sup>.

Pour le phénomène de harcèlement-intimidation entre élèves, les trois perspectives (auteur·ice, cible et témoin) seront croisées pour illustrer les liens existants entre ces différentes perspectives. Concernant le cyberharcèlement-intimidation, les deux perspectives (auteur·ice et cible, seules perspectives disponibles dans les données) seront également croisées. Enfin, pour les phénomènes de harcèlement sexuel, seule la perspective victime est présente dans les données.

### 2.3.2 Analyses bivariées

Mener des analyses bivariées permet de montrer la relation entre une variable d'intérêt (par exemple : être auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves) et un facteur individuel (par exemple : le niveau d'adhésion à des normes proviolentes<sup>l</sup>).





<sup>k</sup> Nous considérons ici le sexe assigné à la naissance bicatégorique (féminin/masculin) en écartant les personnes intersexuées en raison du nombre de cas concernés chez les jeunes de 15 ans (n=14) et chez les jeunes de 18 ans (n= 2).

<sup>l</sup> Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté·e* » (voir le Tableau 18 en annexe 0 pour plus de précisions).

Cette relation est mesurée à partir du coefficient  $r$  de Pearson qui exprime l'intensité de la relation linéaire entre deux variables. La valeur du coefficient  $r$  peut se situer entre  $-1$  et  $+1$ . Plus le coefficient s'approche de  $-1$  ou de  $+1$ , plus la relation entre les variables est forte. Cette relation peut être positive (lorsque  $r$  s'approche de  $+1$ ) ou négative (lorsque  $r$  s'approche de  $-1$ ). Au contraire, un coefficient proche de  $0$  indique une absence de relation entre les deux variables.

Afin de caractériser la force du lien d'association (aucun, faible, moyen et fort), nous nous appuyons sur les conventions proposées par Gignac<sup>13</sup> (Tableau 3) plutôt que celles de Cohen<sup>14</sup>, car la catégorisation de Cohen a tendance à être trop stricte dans les études de différences entre groupes d'individus<sup>13</sup>.

**Tableau 3 Force du lien des coefficients d'association**

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

Bien qu'il soit d'usage de corrélérer des variables continues, nous utilisons également le  $r$  de Pearson entre des variables catégorielles ou dichotomiques, afin de faciliter l'interprétation des tableaux de ce rapport.

Par ailleurs, les corrélations utilisées sont dites « partielles » car elles prennent en compte le sexe assigné à la naissance bicatégorique. Cette correction permet de montrer la relation entre deux variables en éliminant l'effet de l'appartenance au groupe des filles ou des garçons qui pourrait influencer la relation observée selon les facteurs étudiés.

Concernant les facteurs étudiés, ceux-ci diffèrent entre la perspective auteur·ice et les perspectives cible et témoin. Pour la perspective auteur·ice, certaines caractéristiques individuelles additionnelles, comme l'attitude envers les violences ou encore la maîtrise de soi sont explorées. Alors que pour les perspectives cible et témoin, certains facteurs dits « à risque », identifiés dans les précédents rapports et dans la littérature, sont analysés comme l'identité de genre, l'expression de genre ou encore l'orientation sexuelle<sup>5, 15</sup>. Les facteurs étudiés pour chaque variable d'intérêt, ainsi que ses modalités de construction sont détaillés en annexe 0.

Dans les tableaux présentant les résultats pour les analyses bivariées (en annexe 6.4), pour chaque variable catégorique, il est indiqué la catégorie qui est comparée par rapport à une catégorie de référence (par exemple : « Sexe assigné à la naissance : féminin » indique que l'on compare le groupe des filles par rapport aux garçons qui est la catégorie de référence). Ce choix permet de mettre en avant la catégorie d'intérêt et non la catégorie de référence. C'est le cas également pour les analyses multivariées. Si aucune catégorie n'est indiquée pour la variable, c'est qu'il s'agit d'une variable continue.

Enfin, compte tenu du nombre de tests opérés dans les analyses, une correction pour les tests multiples est appliquée afin d'éviter une inflation de résultats faussement significatifs. Nous utilisons la méthode de correction proposée par Benjamini et Hochberg<sup>16</sup>, qui limite à 5% en moyenne la proportion de faux significatifs parmi les résultats significatifs.

### 2.3.3 Analyses multivariables

Les modèles de régressions logistiques multivariables permettent d'expliquer les variables d'intérêt en prenant en compte l'influence de plusieurs facteurs.

Ces régressions logistiques ont été menées pour les cinq variables d'intérêt suivantes pour chaque groupe d'âge (15 ans et 18 ans) :

- Pour les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves selon les trois perspectives :
  - Avoir été auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves
  - Avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves
  - Avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves
- Pour les phénomènes de harcèlement sexuel mesurés à partir de deux sous échelles :
  - Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise
  - Avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise)

Les facteurs intégrés dans les modèles sont identiques à ceux des analyses bivariées<sup>m</sup>. Dans cette approche de modèle multivariable, il s'agit d'étudier l'influence de plusieurs facteurs en prenant en compte simultanément ces facteurs. Afin d'identifier les facteurs les plus influents, un algorithme de sélection de variables a été mobilisé pour chacun des modèles. Cette méthode de sélection est présentée en annexe 6.3.

Pour interpréter les résultats des modèles et comprendre ainsi l'influence des facteurs, nous nous appuyons sur les *odds ratios* (ou en français « rapport de cotes »). Un *odds ratio* (OR) renseigne sur la fréquence de survenue d'un événement dans un groupe par rapport à un groupe de référence.

A titre d'illustration, le Tableau 4 est un extrait du Tableau 13 qui montre l'influence de plusieurs facteurs (individuels, familiaux et scolaires) sur la probabilité d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) lors des 12 derniers mois chez les jeunes de 15 ans.

<sup>m</sup> A l'exception des variables « Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents » et « Niveau socio-économique familial » dont le taux de valeurs manquantes dépassait 10% (respectivement 29.8% et 19% chez les jeunes de 15 ans et 26% et 13% chez les jeunes de 18 ans).

L'interprétation est la suivante : le rapport entre le nombre de personnes ayant été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel et le nombre de personnes n'en ayant pas été victime est 2.8 fois plus grand parmi les filles que parmi les garçons, indépendamment des autres variables prises en compte dans le modèle. En employant le terme consacré, on dira que l'*odds ratio* (OR) du fait d'être victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les filles en comparaison aux garçons est de 2.8. Cette valeur tient compte d'éventuelles différences dues aux autres facteurs inclus dans le modèle. Ainsi, lorsque l'OR est supérieur à 1, cela indique un risque augmenté d'être victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel. Au contraire, lorsque l'OR est inférieur à 1, cela indique un risque moindre d'être victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel. Un OR de 1 indique que le risque est le même pour les deux groupes considérés.

La *p-value* également présente dans les tableaux de résultats indique si la différence observée est statistiquement significative ( $p\text{-value} < 0.05$ ) ou non statistiquement significative ( $p\text{-value} > 0.05$ ).

Comme pour les analyses bivariées, la méthode de correction proposée par Benjamini et Hochberg<sup>16</sup> est appliquée pour éviter une inflation de résultats faussement significatifs.

**Tableau 4** Extrait du Tableau 13 : Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (*odds ratios*)

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	2.8***	<0.001	6.1***	<0.001

Seuil de significativité : \*  $p < 0.05$  ; \*\*  $p < 0.01$  ; \*\*\*  $p < 0.001$

Dans les tableaux de résultats des modèles, l'ensemble des variables sont présentes, mais seules les variables sélectionnées dans le modèle final affichent un OR et la *p-value* associée. Ainsi, l'absence d'OR et de *p-value* associée pour certaines variables signifie que ces variables n'ont pas été sélectionnées dans le modèle final. Enfin, pour les variables catégoriques, comme mentionné précédemment pour les analyses bivariées, la catégorie d'intérêt et non celle de référence est indiquée dans les tableaux des modèles de régression logistique.

## 3 Résultats

### 3.1 Variables d'intérêt

#### 3.1.1 (Cyber)harcèlement-intimidation

##### **Harcèlement-intimidation entre élèves selon les perspectives : cible, auteur·ice et témoin**

###### Jeunes de 15 ans

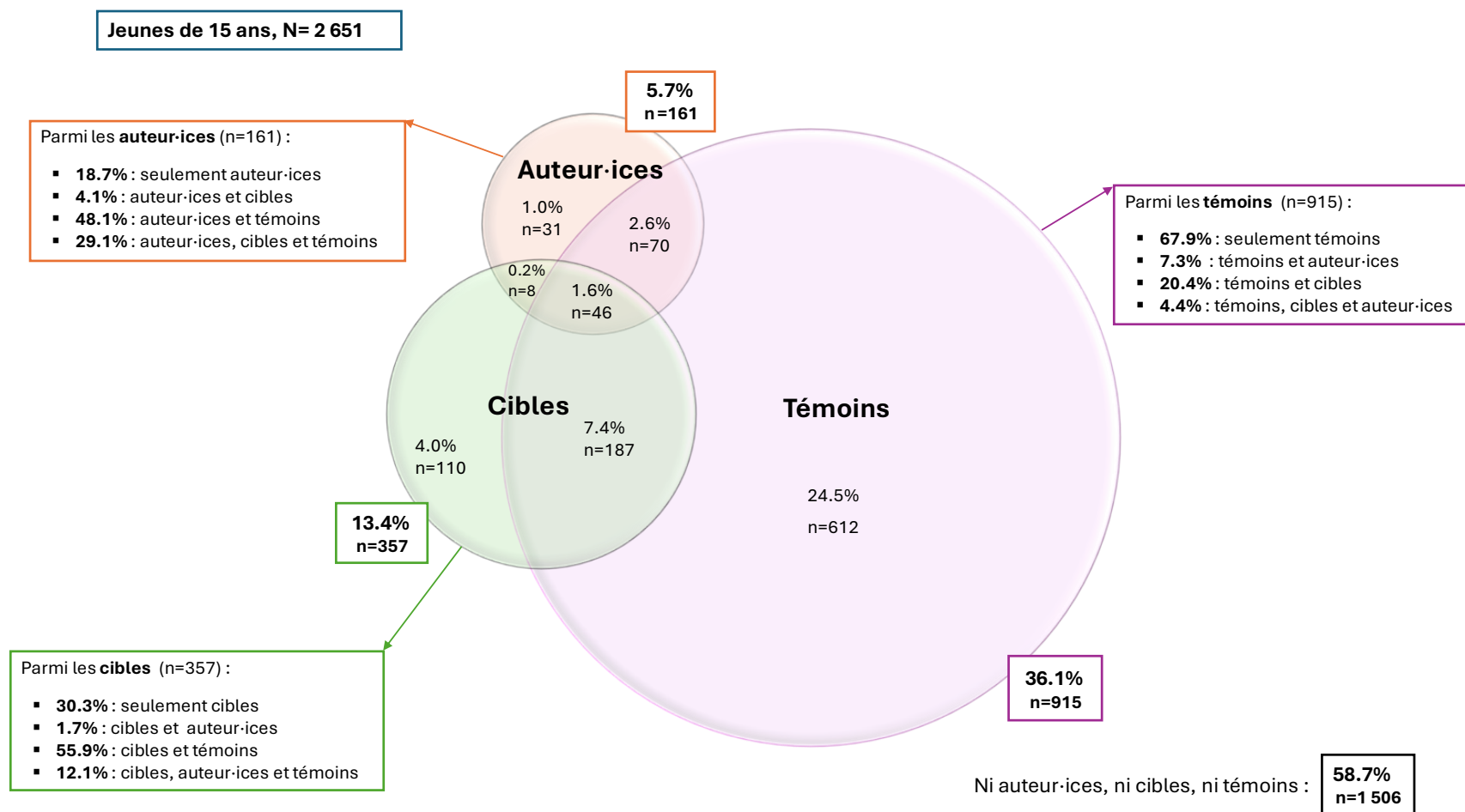
La Figure 1 illustre la proportion de jeunes de 15 ans déclarant avoir été cible, auteur·ice ou témoin de harcèlement-intimidation entre élèves. Cette figure révèle également les liens entre ces trois perspectives.

En 2022, parmi les jeunes de 15 ans du canton interrogé·es, 13.4% indiquent avoir été la cible de harcèlement-intimidation par leurs pair·es de manière répétée (au moins une fois par semaine) au cours des 12 derniers mois, 5.7% avoir été auteur·ice et 36.1% avoir été témoin. La proportion de jeunes de 15 ans se déclarant à la fois auteur·ice, cible et témoin est de 1.6%.

Parmi les jeunes de 15 ans déclarant avoir eu des comportements de harcèlement-intimidation entre élèves, 29.1% sont également cible et témoin, 4.1% également cible (mais pas témoin) et 48.1% également témoin (mais pas cible). Seul·es 18.7% d'entre elles et eux se déclarent seulement auteur·ice.

Du côté des jeunes déclarant avoir été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves, 12.1% sont également auteur·ice et témoin, 1.7% également auteur·ice et 55.9% également témoin. Cette fois-ci, 30.3% d'entre elles et eux se déclarent uniquement cible.

**Figure 1** Harcèlement-intimidation entre élèves selon les perspectives cible, auteur-ice et témoin chez les jeunes de 15 ans en 2022



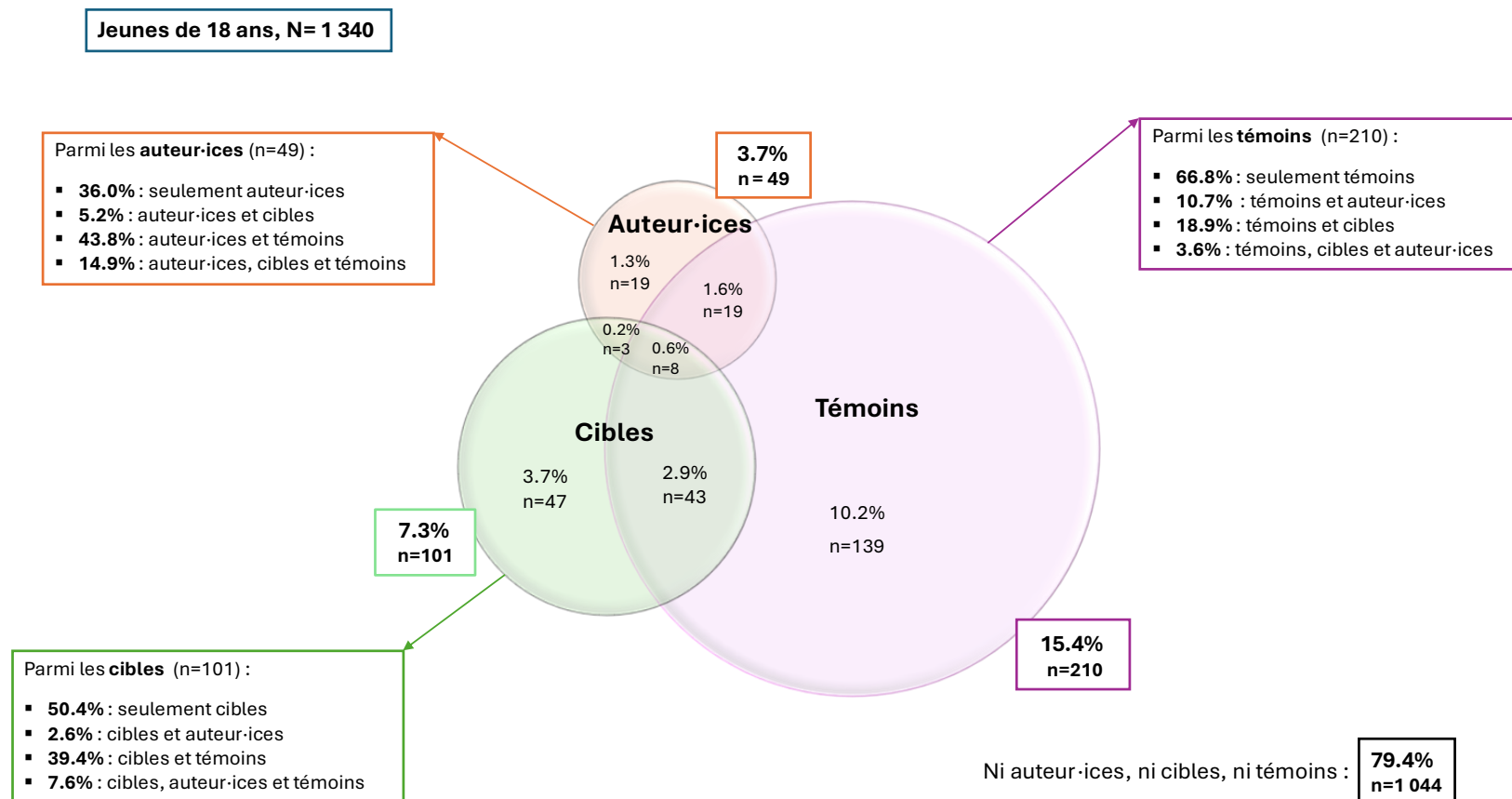
### Jeunes de 18 ans

Pour les jeunes de 18 ans, les taux sont plus faibles : 7.3% indiquent avoir été cible d'au moins une forme de harcèlement-intimidation entre élèves de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois, 3.7% avoir été auteur-ice et 15.4% avoir été témoin (Figure 2). La proportion de jeunes de 18 ans se déclarant à la fois avoir été auteur-ice, cible et témoin est de 0.6%.

Parmi les jeunes de 18 ans ayant commis des actes de harcèlement-intimidation envers leurs pair-es, 14.9% déclarent également avoir été cible et témoin, 5.2% également cible, 43.8% également témoin. Parmi elles et eux, le taux de jeunes de 18 ans qui se déclarent seulement auteur-ice s'élève à 36.0%.

Concernant les jeunes déclarant avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves durant les 12 derniers mois, 7.6% sont également auteur-ice et témoin, 2.6% également auteur-ice et 39.4% également témoin. La part des jeunes qui se déclarent seulement la cible d'actes de harcèlement-intimidation entre élèves s'élève à 50.4%.

**Figure 2** Harcèlement-intimidation entre élèves selon les perspectives cible, auteur-ice et témoin chez les jeunes de 18 ans en 2022



### Selon le sexe assigné à la naissance

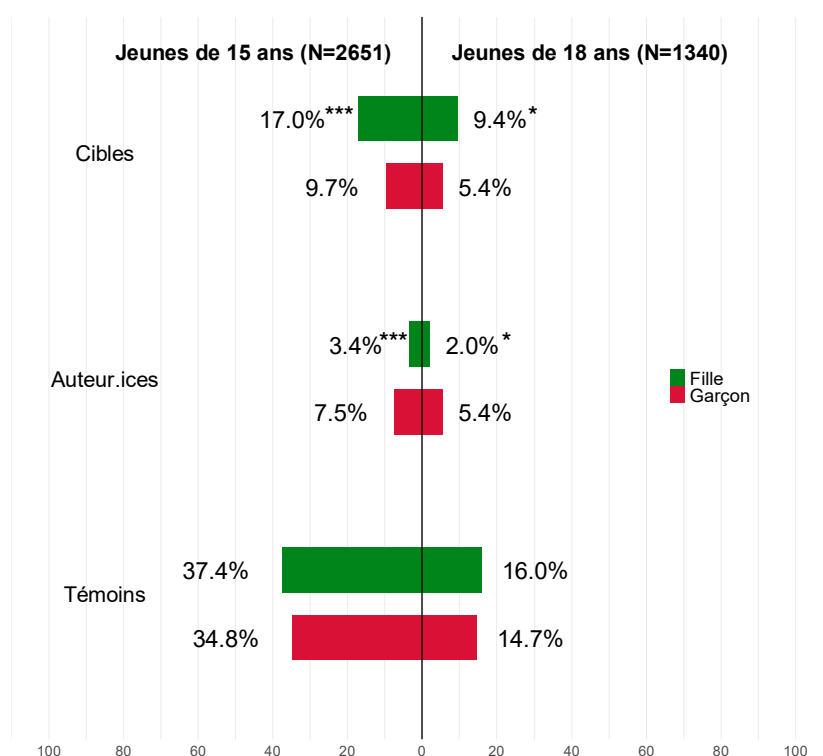
La Figure 3 présente les proportions de jeunes de 15 ans et de 18 ans, concerné-es par le harcèlement-intimidation entre élèves selon le sexe assigné à la naissance (fille, garçon)<sup>n</sup> en 2022.

Chez les jeunes de 15 ans, la proportion de filles déclarant avoir été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves s'élève à 17.0% contre 9.7% chez les garçons. Parmi les jeunes de 18 ans, cette différence est également présente (9.4% de filles concernées contre 5.4% de garçons).

Chez les jeunes de 15 ans, 7.5% des garçons déclarent avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves, contre 3.4% des filles. Ces taux s'élèvent respectivement à 5.4% chez les garçons et 2.0% chez les filles âgées de 18 ans.

En revanche, il n'y a pas de différence significative pour les témoins de harcèlement-intimidation entre élèves selon le sexe assigné à la naissance, ni pour les jeunes de 15 ans, ni pour les jeunes de 18 ans.

**Figure 3** Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans cibles, auteur·ices ou témoins de harcèlement-intimidation entre élèves au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)



NB : Les différences sont testées selon le sexe assigné à la naissance pour chaque groupe d'âge.

Seuil de significativité : \*  $p < 0.05$  ; \*\*  $p < 0.01$  ; \*\*\*  $p < 0.001$

<sup>n</sup> Nous considérons ici le sexe assigné à la naissance bicatégorique (féminin/masculin) en écartant les personnes intersexuées en raison du nombre de cas concernés chez les jeunes de 15 ans ( $n=14$ ) et chez les jeunes de 18 ans ( $n=2$ ).

### Cyberharcèlement-intimidation

En 2022, la proportion de jeunes qui déclarent avoir été la cible de cyberharcèlement-intimidation est plus faible que le harcèlement-intimidation entre élèves pour les deux groupes d'âge. Cela concerne 4.6% des jeunes de 15 ans et 4.2% des jeunes de 18 ans.

Pour la perspective auteur·ice, 2.5% déclarent avoir commis des actes de cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans et 1.8% chez les jeunes de 18 ans.

En s'intéressant aux dynamiques entre les perspectives auteur·ice et cible de cyberharcèlement-intimidation, on remarque des liens existants entre ces perspectives. Parmi les auteur·ices de cyberharcèlement-intimidation, 49.8% des jeunes interrogé·es se déclarent également cible chez les jeunes de 15 ans et 50.2% chez les jeunes de 18 ans. Parmi les cibles de cyberharcèlement-intimidation, 26.6% des jeunes interrogé·es se déclarent également auteur·ice chez les jeunes de 15 ans et 21.2% chez les jeunes de 18 ans.

#### Selon le sexe assigné à la naissance

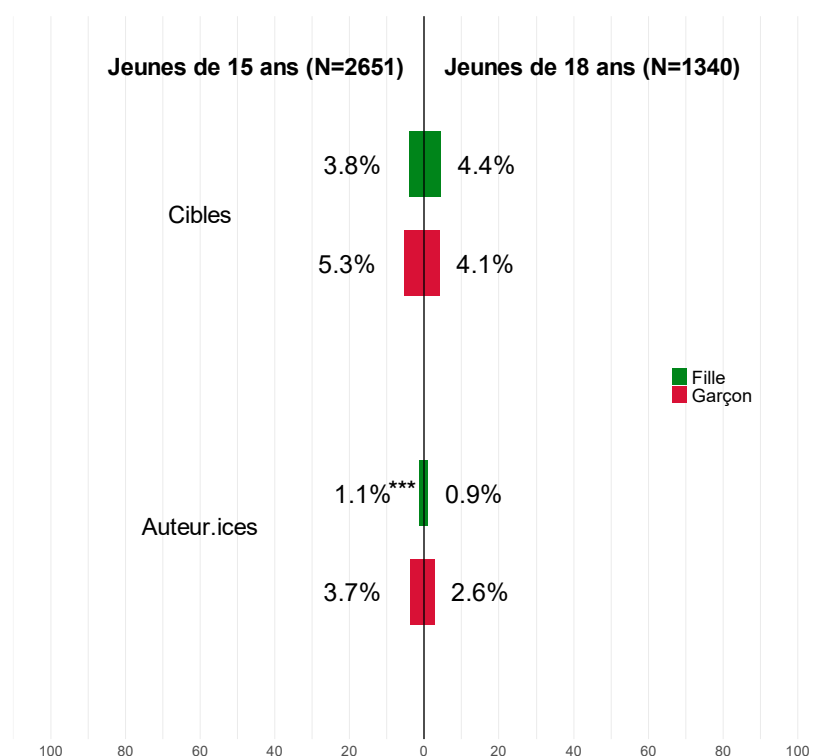
La Figure 4 montre la proportion de jeunes de 15 ans et de 18 ans déclarant avoir été cible ou auteur·ice de cyberharcèlement-intimidation selon le sexe assigné à la naissance<sup>o</sup>.

En comparant les taux selon le sexe assigné à la naissance, nous n'observons pas de différence significative, hormis pour les auteur·ices de cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans, où les garçons sont significativement plus nombreux à déclarer commettre ce type d'actes par rapport aux filles (3.7% vs 1.1%).

---

<sup>o</sup> Nous considérons ici le sexe assigné à la naissance bicatégorique (féminin/masculin) en écartant les personnes intersexuées en raison du nombre de cas concernés chez les jeunes de 15 ans (n=14) et chez les jeunes de 18 ans (n= 2).

**Figure 4** Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans cibles ou auteur·ices de cyberharcèlement-intimidation au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)



NB : Les différences sont testées selon le sexe assigné à la naissance pour chaque groupe d'âge.

Seuil de significativité : \*  $p < 0.05$  ; \*\*  $p < 0.01$  ; \*\*\*  $p < 0.001$

### Dynamiques entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation

La Figure 5 illustre les liens entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de cyberharcèlement-intimidation, selon la perspective des auteur·ices et la perspective des cibles pour les jeunes de 15 ans. Ainsi, 0.9% de ces dernier·ères déclarent avoir commis à la fois des actes de harcèlement-intimidation entre élèves et des actes de cyberharcèlement-intimidation et 1.8% indiquent avoir subi à la fois des actes de harcèlement-intimidation entre élèves et des actes de cyberharcèlement-intimidation.

Ces proportions semblent similaires entre les deux groupes d'âge, même si du côté des jeunes de 18 ans, la proportion de jeunes concerné·es par le harcèlement-intimidation entre élèves et par le cyberharcèlement-intimidation est globalement moins élevée (Figure 6). En effet, parmi les jeunes de 18 ans, 0.6% déclarent avoir commis à la fois des actes de harcèlement-intimidation entre élèves et des actes de cyberharcèlement-intimidation, et 1.8% indiquent avoir subi ces deux formes de harcèlement-intimidation.

**Figure 5** Dynamiques entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans en 2022

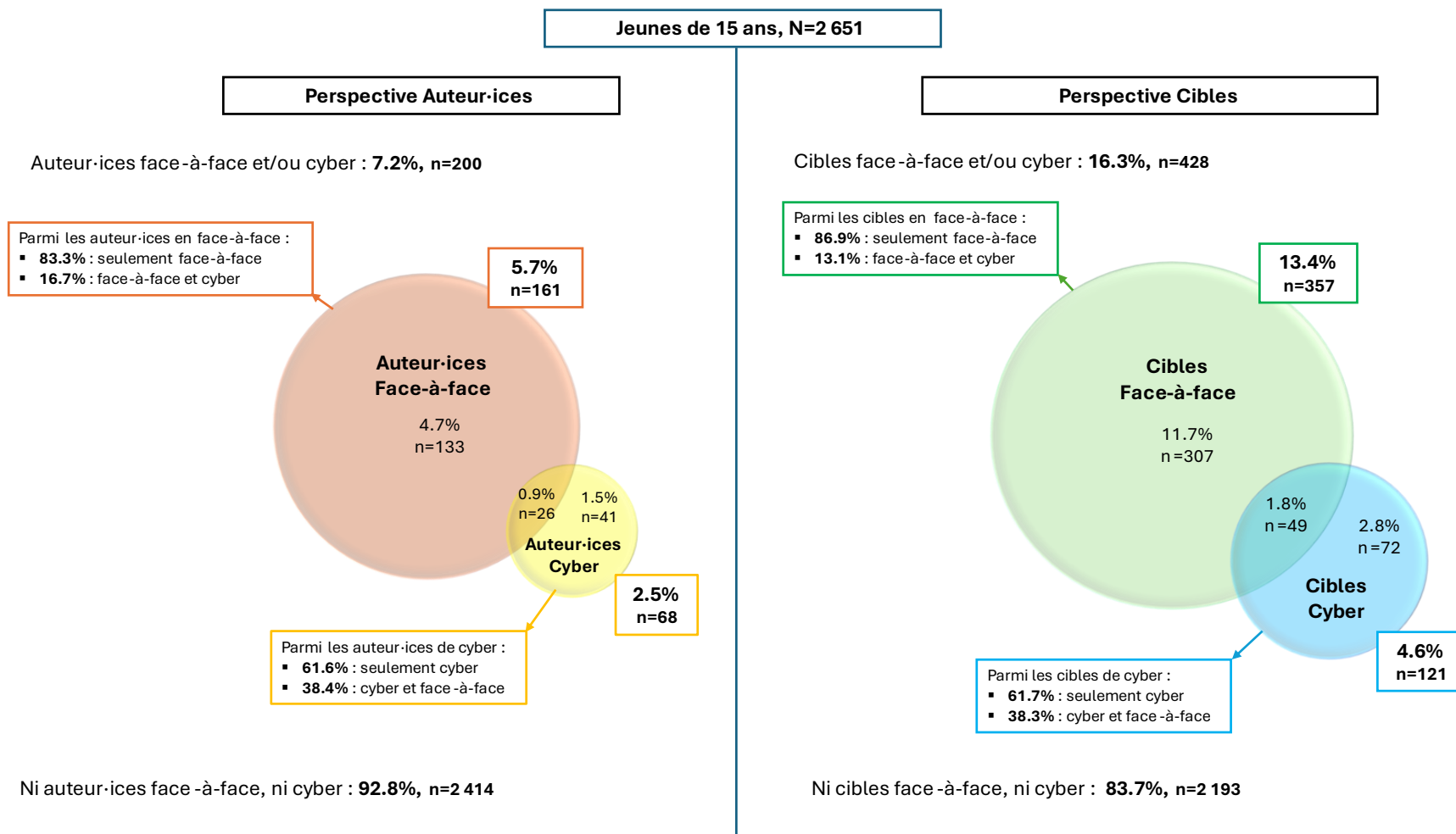
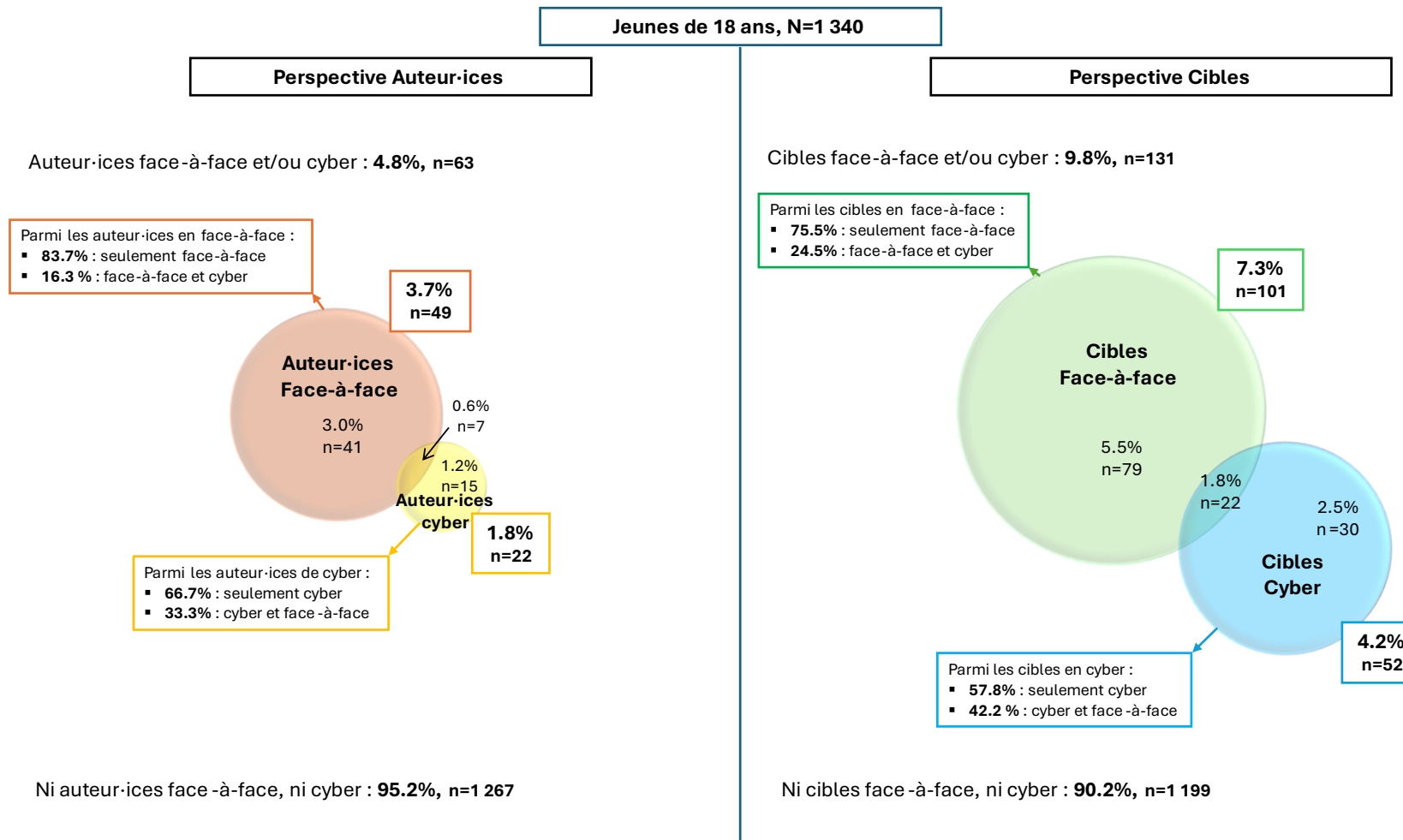


Figure 6 Dynamiques entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 18 ans en 2022



Pour mettre en évidence les relations qui existent entre ces phénomènes, nous avons mené des analyses de corrélation entre les différentes formes du harcèlement-intimidation (en face-à-face et par voie numérique). La méthode des analyses bivariées utilisées est détaillée en 2.3.2 de la partie méthode. Le Tableau 5 montre les relations entre le harcèlement-intimidation entre élèves et le cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans, selon les différentes perspectives.

Nous observons une corrélation forte chez les deux groupes d'âge entre le fait d'avoir commis du cyberharcèlement-intimidation et d'avoir subi du cyberharcèlement-intimidation ( $r_{15 \text{ ans}} = .34$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .31$ ).

De plus, plusieurs corrélations considérées « moyennes » apparaissent chez les deux groupes d'âge : le fait d'avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves est associé au fait d'avoir commis du cyberharcèlement-intimidation ( $r_{15 \text{ ans}} = .21$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .21$ ) ; également, avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves est associé avec le fait d'avoir subi du harcèlement-intimidation entre élèves ( $r_{15 \text{ ans}} = .26$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .25$ ) ou d'en avoir commis ( $r_{15 \text{ ans}} = .21$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .24$ ).

Les mêmes tendances s'observent donc avec le même niveau d'intensité chez les deux groupes d'âge. Seule la relation entre le fait d'avoir subi des actes de harcèlement-intimidation entre élèves et le fait d'avoir subi des actes de cyberharcèlement-intimidation est plus forte chez les jeunes de 18 ans ( $r_{18 \text{ ans}} = .28$ ).

**Tableau 5** Corrélation entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de cyberharcèlement-intimidation chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022

Variables d'intérêt	Cible de harcèlement-intimidation entre élèves		Auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves		Témoin de harcèlement-intimidation entre élèves		Cible de cyberharcèlement-intimidation		Auteur-ice de cyberharcèlement-intimidation
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	-
Cible de harcèlement-intimidation entre élèves									
Auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves	.18	.10							
Témoin de harcèlement-intimidation entre élèves	.26	.25	.21	.24					
Cible de cyberharcèlement-intimidation	.16	.28	.14	.12	.14	.15			
Auteur-ice de cyberharcèlement-intimidation	.05	.06	.21	.21	.10	.12	.34	.31	-

### Légende

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

### 3.1.2 Harcèlement sexuel

Comme mentionné dans la partie méthode 2.2.2, deux échelles distinctes sont utilisées pour mesurer les actes de harcèlement sexuel :

- Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise<sup>p</sup> ;
- Avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise).

En 2022, parmi les jeunes de 15 ans du canton interrogé-es, 65.4% indiquent avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise au moins une fois durant les 12 derniers mois, contre 69.2% chez les jeunes de 18 ans.

En s'intéressant à la seconde échelle, 59.6% des jeunes de 15 ans et 64.0% des jeunes de 18 ans interrogé-es ont été victimes d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel durant les 12 derniers mois.

#### Selon le sexe assigné à la naissance

La Figure 7 montre la proportion de jeunes de 15 ans et de 18 ans victimes d'une des formes de harcèlement sexuel investiguées selon le sexe assigné à la naissance<sup>q</sup>.

Les taux sont significativement plus élevés pour les deux échelles de mesure chez les filles par rapport aux garçons pour les deux groupes d'âge. Ainsi, parmi les jeunes de 15 ans, 80.2% des filles déclarent avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise au cours des 12 derniers mois (vs 50.8% pour les garçons). Ce taux s'élève à 82.9% chez les filles de 18 ans (vs 56.1% pour les garçons).

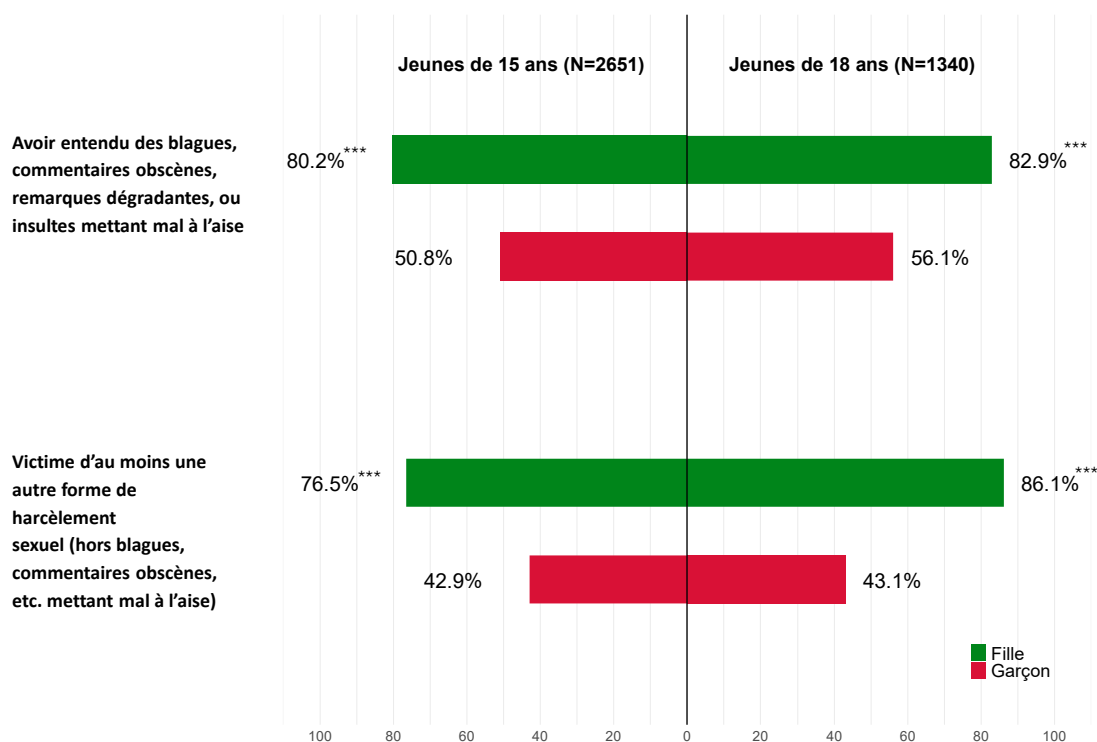
De plus, 76.5% des filles de 15 ans contre 42.9% des garçons du même âge ont été victimes d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) au cours des 12 derniers mois. Ce taux est encore plus élevé chez les jeunes de 18 ans, en concernant 86.1% d'entre elles (vs 43.1%).

---

<sup>p</sup> L'ensemble des items de chaque échelle sont détaillés dans le Tableau 16 en annexe 6.1.

<sup>q</sup> Nous considérons ici le sexe assigné à la naissance bicatégorique (féminin/masculin) en écartant les personnes intersexuées en raison du nombre de cas concernés chez les jeunes de 15 ans (n=14) et chez les jeunes de 18 ans (n= 2).

**Figure 7** Taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)



NB : Les différences sont testées selon le sexe assigné à la naissance pour chaque groupe d'âge.

Seuil de significativité : \*  $p < 0.05$  ; \*\*  $p < 0.01$  ; \*\*\*  $p < 0.001$

### Dynamiques entre les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel

En menant des analyses de corrélation entre les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel, nous observons une forte corrélation entre le fait d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise et le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les deux groupes d'âge ( $r_{15 \text{ ans}} = .40$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .35$ ) (Tableau 6).

**Tableau 6** Corrélation entre les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022

Variables d'intérêt	Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise	
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
Victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel	.40	.35

Légende		
Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

### 3.1.3 Harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage

#### Harcèlement psychologique selon le sexe assigné à la naissance

En 2022, parmi les jeunes de 18 ans en apprentissage<sup>r</sup>, 20.4% déclarent avoir subi du harcèlement psychologique au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois (Tableau 7) sur leur lieu d'apprentissage. Il n'y a pas de différence significative observée entre les filles et les garçons.

**Tableau 7 Taux de jeunes victimes de harcèlement psychologique sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en école professionnelle selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)**

	Jeunes de 18 ans en apprentissage		
	Filles (n=242)	Garçons (n=400)	Total (n=644)
Victime de harcèlement psychologique (au moins une fois par semaine)	22.2% (53)	19.3% (66)	20.4% (119)

NB : Les différences sont testées selon le sexe assigné à la naissance pour chaque groupe d'âge.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

#### Harcèlement sexuel selon le sexe assigné à la naissance

Contrairement au harcèlement psychologique, le harcèlement sexuel est mesuré à partir d'une occurrence au cours des 12 derniers mois. Nous observons que ce comportement concerne 3.1% des jeunes interrogé-es, sans différence significative observée selon le sexe assigné à la naissance (Tableau 8).

**Tableau 8 Taux de jeunes victimes de harcèlement sexuel sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en école professionnelle selon le sexe assigné à la naissance en 2022 (%)**

	Jeunes de 18 ans en apprentissage		
	Filles (n=242)	Garçons (n=400)	Total (n=644)
Victime de harcèlement sexuel (au moins une fois)	4.7% (11)	2.0% (7)	3.1% (18)

NB : Les différences sont testées selon le sexe assigné à la naissance pour chaque groupe d'âge.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

<sup>r</sup> Compte tenu du contexte auquel fait référence cette question, elle n'a été posée qu'aux jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation professionnelle.

## 3.2 Analyses multivariables

### 3.2.1 Facteurs associés au risque de harcèlement-intimidation entre élèves pour chaque perspective : auteur·ice, cible et témoin

#### Perspective auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves

Le Tableau 9 présente les résultats des analyses multivariables en lien avec le fait d'avoir commis du harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans en 2022.

Chez les jeunes de 15 ans, les résultats indiquent qu'une adhésion à des normes proviolentes<sup>s</sup> ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.8$ ) et avoir vécu des violences parentales physiques avant 12 ans ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.6$ ) sont associés à un risque plus grand d'avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves durant les 12 derniers mois.

Du côté des jeunes de 18 ans, avoir des sorties non structurées fréquentes (se retrouver dehors entre ami·es, retrouver des ami·es dans des cafés, bars ou restaurants, ou encore aller en boîte de nuit ou à des fêtes) est associé à un risque diminué d'être auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{18 \text{ ans}} = 0.6$ ).

En termes de contexte scolaire, il existe une relation entre le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement scolaire et d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves pour les deux groupes d'âge ( $OR_{15 \text{ ans}} = 2.0$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 1.9$ ). Avoir vécu une forme de discriminations de la part d'un·e enseignant·e est également associé à un risque plus grand d'avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{18 \text{ ans}} = 3.7$ ). Enfin, dans le même groupe d'âge, avoir contacté des accompagnant·es spirituel·les scolaires est associé à un risque augmenté d'avoir commis des comportements de harcèlement-intimidation ( $OR_{18 \text{ ans}} = 7.9$ )<sup>t</sup>. Cependant, il faut interpréter ce résultat avec précaution en raison du très faible nombre de jeunes ayant contacté des accompagnant·es spirituel·les scolaires. Par ailleurs, il s'agit ici d'une relation d'association qui ne permet pas de déduire de la temporalité des événements et ainsi de connaître quel événement précède l'autre.

<sup>s</sup> Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté·e* » (voir le Tableau 18 en annexe 0 pour plus de précisions).

<sup>t</sup> En raison du nombre limité de cas concernés, la robustesse de ce résultat est moindre (intervalle de confiance à 95% = [1.8,35.9]).

**Tableau 9** Effet de facteurs multiples sur le risque d'avoir été auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (*odds ratios*)

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : masculin	1.6	>0.05		
Faible maîtrise de soi	1.5	>0.05	1.7	>0.05
Adhésion à des normes proviolentes	<b>1.8*</b>	<b>&lt;0.05</b>	2.0	>0.05
Adhésion à des normes considérées de masculinité légitimant les violences	0.9	>0.05	0.6	>0.05
Opinions anti-égalitaires				
Justification des violences selon le sexe dans le couple				
Mauvaise acceptation de l'homosexualité	1.1	>0.05		
Délits violent commis : oui	1.4	>0.05	0.7	>0.05
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans	<b>1.6**</b>	<b>&lt;0.01</b>	0.6	>0.05
<b>Facteurs scolaires</b>				
Absentéisme scolaire : oui	1.5	>0.05		
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es	0.8	>0.05		
Discriminations de la part d'un-e enseignant-e			<b>3.7***</b>	<b>&lt;0.001</b>
Climat de classe négatif				
Discriminations observées dans l'établissement	<b>2.0***</b>	<b>&lt;0.001</b>	<b>1.9**</b>	<b>&lt;0.01</b>
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui				
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui				
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui				
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				
Connaissance de services en ligne : oui				
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui			0.6	>0.05
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	1.8	>0.05	NC	
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui				
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui				
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC		<b>7.9*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Contact avec des services en ligne : oui			3.4	>0.05
<b>Facteurs sociaux</b>				
Consommation de pornographies	1.1	>0.05		
Consommation de médias violents			1.3	>0.05
Sorties non structurées			<b>0.6*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool			1.6	>0.05
<i>Binge drinking</i> : oui				

NC (non concerné-es) : éducateur·ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant·es spirituel·les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

NB : Seules les variables sélectionnées dans le modèle final ont un OR et une p-value associée qui sont indiqués.

Pour chaque variable catégorique, la catégorie d'intérêt est donnée par rapport à la catégorie de référence que le modèle compare. Par exemple « sexe assigné à la naissance : masculin » signifie que le modèle compare le groupe masculin par rapport à la catégorie de référence qui est féminin. La même logique s'applique aux autres variables catégoriques. Si aucune catégorie n'est mentionnée, il s'agit d'une variable continue.

Seuil de significativité : \*  $p < 0.05$  ; \*\*  $p < 0.01$  ; \*\*\*  $p < 0.001$

### Perspective cible de harcèlement-intimidation entre élèves

Le Tableau 10 présente les résultats des analyses multivariées concernant le risque d'avoir subi des actes de harcèlement-intimidation entre élèves durant les 12 derniers mois chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans.

Chez les jeunes 15 ans, comme chez les jeunes de 18 ans, les résultats indiquent qu'un niveau plus élevé de dépressivité ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.4$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 1.6$ ) est associé au fait d'avoir subi du harcèlement-intimidation entre élèves. Chez les jeunes de 18 ans, souffrir de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents est également associé au risque d'avoir été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{18 \text{ ans}} = 1.0^u$ ).

Evoluer dans un climat de classe négatif ainsi qu'observer des discriminations dans l'établissement sont associés à un risque plus élevé de harcèlement-intimidation entre élèves chez les deux groupes d'âge ( $OR_{15 \text{ ans}} = 2.2$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 1.7$ ) et ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.8$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 1.4$ ). Au contraire, avoir une relation de mauvaise qualité avec l'un·e ou plusieurs enseignant·es est associé à un risque diminué ( $OR_{15 \text{ ans}} = 0.8$ ) chez les jeunes de 15 ans.

Finalement, avoir été en contact avec un·e ou des médiateur·ices en milieu scolaire est positivement associé au fait d'avoir été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves aussi bien chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.7$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 2.5$ ). Ce résultat ne permet cependant pas de conclure sur la temporalité des événements et ainsi de connaître quel événement précède l'autre.

---

<sup>u</sup> L'OR est égal à 1.04, et donc est supérieur à 1.

**Tableau 10 Effet de facteurs multiples sur le risque d'avoir été cible de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (odds ratios)**

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin				
Identité de genre : non cisgenre				
Expression de genre :				
Ne concordant pas aux attentes sociales				
Autant féminins que masculins/ni féminins, ni masculins				
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le	1.5	>0.05		
Statut migratoire : issu-e de l'immigration				
Niveau élevé de religiosité				
Niveau élevé de spiritualité	1.1	>0.05		
Santé générale auto-évaluée mauvaise			0.8	>0.05
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	1.0	>0.05	<b>1.0*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Niveau élevé de dépressivité	<b>1.4*</b>	<b>&lt;0.05</b>	<b>1.6*</b>	<b>&lt;0.05</b>
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans			1.5	>0.05
<b>Facteurs scolaires</b>				
Absentéisme scolaire : oui			0.8	>0.05
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es	<b>0.8*</b>	<b>&lt;0.05</b>		
Discriminations de la part d'un-e enseignant-e				
Climat de classe négatif	<b>2.2***</b>	<b>&lt;0.001</b>	<b>1.7*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Discriminations observées dans l'établissement	<b>1.8***</b>	<b>&lt;0.001</b>	<b>1.4*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	0.7	>0.05		
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui				
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui				
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				NC
Connaissance de services en ligne : oui				
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	<b>1.7*</b>	<b>&lt;0.05</b>	<b>2.5**</b>	<b>&lt;0.01</b>
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	1.4	>0.05		
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui			2.0	>0.05
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				
Contact avec des services en ligne : oui			3.9	>0.05

NC (non concerné-es) : éducateur-ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

NB : Seules les variables sélectionnées dans le modèle final ont un OR et une p-value associée qui sont indiqués.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

### Perspective témoin de harcèlement-intimidation entre élèves

Le Tableau 11 présente les résultats des analyses multivariées concernant le risque d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves durant les 12 derniers mois chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022.

Concernant les caractéristiques individuelles, chez les jeunes de 18 ans, les jeunes ayant une expression de genre qui ne concorde pas aux attentes sociales de leur sexe assigné à la naissance présentent un risque plus élevé d'être témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{18 \text{ ans}} = 3.9$ ). La spiritualité est également associée à un risque augmenté d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{18 \text{ ans}} = 1.2$ ). Aucune des caractéristiques individuelles investiguées n'est associée à cette perspective de témoin chez les jeunes de 15 ans.

Aussi bien chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans, souffrir de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents est associée à un risque faiblement augmenté d'avoir observé du harcèlement-intimidation entre élèves chez les deux groupes d'âge ( $OR_{15 \text{ ans}} = 1.0^y$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 1.0$ ).

En ce qui concerne le contexte scolaire, pour les deux groupes d'âge, le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement scolaire est associé à un risque plus important d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{15 \text{ ans}} = 2.9$  et  $OR_{18 \text{ ans}} = 2.0$ ). Par ailleurs, évoluer dans un climat de classe négatif est associé à un risque plus élevé d'être témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{18 \text{ ans}} = 1.8$ ).

Pour les jeunes de 18 ans, on constate également qu'avoir été en contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire est associé à un risque augmenté d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ( $OR_{18 \text{ ans}} = 2.2$ ), et avoir été en contact avec des psychologues en milieu scolaire, à un risque diminué ( $OR_{18 \text{ ans}} = 0.3$ ). Ces résultats ne permettent cependant pas de conclure sur la temporalité des événements et ainsi de connaître quel événement précède l'autre. Seule une relation d'association est ici mise en avant.

---

<sup>y</sup> L'OR chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans est égal 1.03. L'OR est donc supérieur à 1.

**Tableau 11 Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (odds ratios)**

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	0.8	>0.05	0.6	>0.05
Identité de genre : non cisgenre			0.3	>0.05
Expression de genre :				
Ne concordant pas aux attentes sociales			<b>3.9**</b>	<b>&lt;0.01</b>
Autant féminins que masculins/ni féminins, ni masculins			1.2	>0.05
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le				
Statut migratoire : issu-e de l'immigration			1.4	>0.05
Niveau élevé de religiosité				
Niveau élevé de spiritualité	1.1	>0.05	<b>1.2*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Santé générale auto-évaluée mauvaise	0.9	>0.05		
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	<b>1.0***</b>	<b>&lt;0.001</b>	<b>1.0**</b>	<b>&lt;0.01</b>
Niveau élevé de dépressivité				
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans				
<b>Facteurs scolaires</b>				
Absentéisme scolaire : oui				
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es				
Discriminations de la part d'un-e enseignant-e	1.4	>0.05		
Climat de classe négatif	1.1	>0.05	<b>1.8**</b>	<b>&lt;0.01</b>
Discriminations observées dans l'établissement	<b>2.9***</b>	<b>&lt;0.001</b>	<b>2.0***</b>	<b>&lt;0.001</b>
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	1.3	>0.05		
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	0.8	>0.05		NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui				
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui				
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui		NC		
Connaissance de services en ligne : oui				
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	1.3	>0.05	<b>2.2*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui				
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui			<b>0.3*</b>	<b>&lt;0.05</b>
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				
Contact avec des services en ligne : oui				

NC (non concerné-es) : éducateur-ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

NB : Seules les variables sélectionnées dans le modèle final ont un OR et une p-value associée qui sont indiqués.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

### 3.2.2 Facteurs associés au risque de harcèlement sexuel mesuré à partir de deux échelles

#### **Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise**

Le Tableau 12 présente les résultats des analyses multivariées concernant le risque d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes ou insultes mettant mal à l'aise durant les 12 derniers mois chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans.

Le sexe féminin assigné à la naissance est associé à un risque augmenté d'avoir été dans cette situation aussi bien chez les jeunes de 15 ans que les jeunes de 18 ans ( $OR_{15\text{ ans}}=2.5$  et  $OR_{18\text{ ans}}=2.4$ ). Pour les jeunes de 18 ans non exclusivement hétérosexuel·les, le risque est également plus élevé que chez les jeunes exclusivement hétérosexuel·les ( $OR_{18\text{ ans}}=3.2$ ).

Concernant l'état de santé, un niveau de dépressivité plus élevé est associé à un risque augmenté d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes ou insultes mettant mal à l'aise chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{18\text{ ans}}=1.4$ ), tout comme souffrir de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents chez les jeunes de 15 ans ( $OR_{15\text{ ans}}=1.0^w$ ).

En termes de contexte scolaire, le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement scolaire est associé à un risque plus élevé d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise pour les deux groupes d'âge ( $OR_{15\text{ ans}}=1.5$  et  $OR_{18\text{ ans}}=2.3$ ).

Finalement, évoluer dans un climat de classe perçu comme négatif chez les jeunes de 15 ans ( $OR_{15\text{ ans}}=1.4$ ) et l'absentéisme scolaire chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{18\text{ ans}}=1.7$ ) sont également associés à un risque augmenté d'avoir entendu des blagues, commentaires, etc. mettant mal à l'aise.

---

<sup>w</sup> L'OR est égal à 1.04, et donc est supérieur à 1.

**Tableau 12** Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (*odds ratios*)

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	2.5***	<0.001	2.4***	<0.001
Identité de genre : non cisgenre			0.4	
Expression de genre :				
Ne concordant pas aux attentes sociales	1.7	>0.05		
Autant féminins que masculins/ni féminins, ni masculins	1.3	>0.05		
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le			3.2**	<0.01
Statut migratoire : issu-e de l'immigration				
Niveau élevé de religiosité				
Niveau élevé de spiritualité	1.2	>0.05	1.2	>0.05
Santé générale auto-évaluée mauvaise				
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	1.0***	<0.001		
Niveau élevé de dépressivité			1.4*	<0.05
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans	0.8*	<0.05	0.8	>0.05
<b>Facteurs scolaires</b>				
Absentéisme scolaire : oui			1.7*	<0.05
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es	0.9	>0.05	0.8	>0.05
Discriminations de la part d'un-e enseignant-e	1.5	>0.05	1.5	>0.05
Climat de classe négatif	1.4**	<0.01	1.4	>0.05
Discriminations observées dans l'établissement	1.5***	<0.001	2.3***	<0.001
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	0.9	>0.05		
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	0.8	>0.05		NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	1.3	>0.05		
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui				
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui		NC	1.3	>0.05
Connaissance de services en ligne : oui	1.3	>0.05		
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui				
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	1.4*	<0.05	1.6	>0.05
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui				
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				
Contact avec des services en ligne : oui				

NC (non concerné-es) : éducateur-ices spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

NB : Seules les variables sélectionnées dans le modèle final ont un OR et une p-value associée qui sont indiqués.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

### **Avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel**

Le Tableau 13 présente les résultats des analyses multivariées en lien avec le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans au moins une fois durant les 12 derniers mois en 2022.

Pour les deux groupes d'âges, le sexe féminin assigné la naissance est associé à un risque augmenté d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel ( $OR_{15\text{ ans}}=2.8$  et  $OR_{18\text{ ans}}=6.1$ ). Ce risque est également plus élevé chez les jeunes de 18 ans non exclusivement hétérosexuel·les ( $OR_{18\text{ ans}}=2.5$ ).

Chez les jeunes de 15 ans, un niveau de dépressivité plus élevé est associé à un risque augmenté d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel ( $OR_{15\text{ ans}}=1.4$ ). Les troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents sont, quant à eux, faiblement associés au fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les deux groupes d'âge ( $OR_{15\text{ ans}}=1.0$  et  $OR_{18\text{ ans}}=1.0$ ).

En termes de contexte scolaire, pour les deux groupes d'âge, le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement est associé à un risque plus élevé d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel ( $OR_{15\text{ ans}}=2.0$  et  $OR_{18\text{ ans}}=2.1$ ). Chez les jeunes de 18 ans, l'absentéisme scolaire est également associé à un risque augmenté d'avoir subi au moins une autre forme de harcèlement sexuel ( $OR_{18\text{ ans}}=1.7$ ).

Concernant les ressources en milieu scolaire, il existe un risque plus élevé d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les personnes ayant contacté des infirmier·ières en milieu scolaire chez les jeunes de 15 ans ( $OR_{15\text{ ans}}=1.3$ ) et chez les personnes connaissant les médiateur·ices en milieu scolaire chez les jeunes de 18 ans ( $OR_{18\text{ ans}}=1.9$ ). Ce risque est, en revanche, diminué chez les jeunes de 18 ans ayant eu contact avec des psychologues en milieu scolaire ( $OR_{18\text{ ans}}=0.4$ ). Ces résultats ne permettent cependant pas de conclure sur la temporalité des événements et ainsi de connaître quel événement précède l'autre.

**Tableau 13** Effet de facteurs multiples sur le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 et de 18 ans en 2022 (*odds ratios*)

Facteurs	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	OR ajusté	p-value	OR ajusté	p-value
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	2.8***	<0.001	6.1***	<0.001
Identité de genre : non cisgenre	0.3	>0.05	0.4	>0.05
Expression de genre :				
Ne concordant pas aux attentes sociales				
Autant féminins que masculins/ni féminins, ni masculins				
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le	1.5	>0.05	2.5***	<0.001
Statut migratoire : issu-e de l'immigration				
Niveau élevé de religiosité				
Niveau élevé de spiritualité	1.2**	<0.01	1.1	>0.05
Santé générale auto-évaluée mauvaise				
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	1.0***	<0.001	1.0***	<0.001
Niveau élevé de dépressivité	1.4***	<0.001		
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans				
<b>Facteurs scolaires</b>				
Absentéisme scolaire : oui			1.7**	<0.01
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es				
Discriminations de la part d'un-e enseignant-e				
Climat de classe négatif				
Discriminations observées dans l'établissement	2.0***	<0.001	2.1***	<0.001
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui			1.9*	<0.05
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui			0.6	>0.05
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui				
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				NC
Connaissance de services en ligne : oui				
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	0.8	>0.05	2.0	>0.05
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui				
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	1.3*	<0.05		
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui	0.6	>0.05	0.4*	<0.05
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui				
Contact avec des services en ligne : oui	1.9	>0.05		

NC (non concerné-es) : éducateur-ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarMos et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

NB : Seules les variables sélectionnées dans le modèle final ont un OR et une p-value associée qui sont indiqués.

Seuil de significativité : \* p<0.05 ; \*\* p<0.01 ; \*\*\* p<0.001

## 4 Discussion et conclusion

Le présent rapport s'est intéressé à différents phénomènes comme le harcèlement-intimidation entre élèves, le cyberharcèlement-intimidation, le harcèlement sexuel et le harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage, à partir de données récoltées chez des jeunes de 15 ans et de 18 ans dans le canton de Vaud en 2022.

Dans ce rapport, l'analyse s'est tout d'abord portée sur chaque phénomène individuellement en comparant pour chaque groupe d'âge les taux selon le sexe assigné à la naissance. Nous avons ensuite mis en évidence les liens qui existent entre ces différents phénomènes. Enfin, les relations entre ces phénomènes et des caractéristiques individuelles, familiales, scolaires et sociales des jeunes concerné·es ont été analysées.

### **Harcèlement-intimidation en face-à-face et par voie numérique**

Les comportements de harcèlement-intimidation entre élèves sont davantage prévalents chez les jeunes de 15 ans par rapport aux jeunes de 18 ans pour les trois perspectives (auteur·ice, cible et témoin, respectivement 6%, 13% et 36% chez les 15 ans). De précédentes analyses, menées à partir de données récoltées en 2014 et en 2017, montrent une différence similaire entre ces deux groupes d'âge pour les cibles de harcèlement-intimidation entre élèves<sup>17</sup>.

Chez les deux groupes d'âge, le taux d'auteur·ices déclaré·es est deux fois inférieur à celui des cibles déclarées. Ce constat est également observé dans d'autres rapports<sup>18</sup>. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence : certain·es jeunes auteur·ices pourraient ne pas se reconnaître comme auteur·ice, certain·es jeunes pourraient ne pas souhaiter le déclarer et/ou encore certain·es pourraient avoir plusieurs cibles.

En s'intéressant aux dynamiques existantes entre les auteur·ices, cibles et témoins, nous avons pu observer l'existence de liens entre ces perspectives. Les cibles et les auteur·ices de harcèlement-intimidation entre élèves sont fréquemment également témoins. Par ailleurs, les auteur·ices sont également plus fréquemment cibles de harcèlement-intimidation entre élèves que l'inverse, aussi bien chez les jeunes de 15 ans que de 18 ans. Ce résultat est similaire à des précédentes analyses investiguant les dynamiques auteur·ices-cibles chez les jeunes de 15 ans en 2014<sup>19</sup>. Ce résultat montre l'importance de considérer les dynamiques qui existent entre les différentes perspectives du harcèlement-intimidation entre élèves. Ainsi, lorsqu'un·e jeune est identifié·e comme auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves, il est pertinent de questionner si elle ou il en a également subi.

De plus, relevons que chez les deux groupes d'âge, les garçons sont davantage auteurs de harcèlement-intimidation entre élèves que les filles et les filles davantage cibles que les garçons. Cette dimension genrée reste cependant moins marquée que pour d'autres phénomènes comme le harcèlement sexuel, qui touche très majoritairement des filles.

Comme soulevé par de précédentes analyses, le cyberharcèlement-intimidation reste moins prévalent que les comportements se produisant en face-à-face chez les deux groupes d'âge<sup>3, 17, 19</sup>.

Par ailleurs, les dynamiques entre les perspectives cible et auteur-ice de cyberharcèlement-intimidation sont différentes de celles du harcèlement-intimidation entre élèves : le lien entre cibles et auteur-ices est plus fort, suggérant que davantage de jeunes sont à la fois cibles et auteur-ices pour le cyberharcèlement-intimidation. Un précédent rapport montre un lien encore plus marqué entre ces deux perspectives (cible et auteur-ice)<sup>19</sup>.

De plus, en s'intéressant à la relation entre les comportements de harcèlement-intimidation entre élèves et de cyberharcèlement-intimidation, on observe que les jeunes concerné-es par le cyberharcèlement-intimidation sont plus souvent également concerné-es par des actes en face-à-face (aussi bien pour les cibles que pour les auteur-ices). Au contraire, parmi les jeunes auteur-ices ou cibles de harcèlement-intimidation entre élèves, une minorité d'entre elles et eux est concernée par du cyberharcèlement-intimidation. Ces constats montrent que le cyberharcèlement-intimidation peut constituer une des multiples formes que peut prendre le harcèlement-intimidation<sup>19, 20</sup>. Comme le cyberharcèlement-intimidation peut se produire à tout moment ou dans n'importe quel cadre, celui-ci a la particularité de ne laisser que très peu, voire aucun espace de répit aux jeunes qui en sont cibles, conduisant à les fragiliser encore davantage<sup>21</sup>.

Pour agir contre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre jeunes, un dispositif cantonal de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement-intimidation entre élèves a été déployé dans le canton de Vaud depuis 2015. Face à des situations identifiées de harcèlement-intimidation entre élèves, la méthode de la préoccupation partagée (MPP), pilotée par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), peut être mobilisée dans les établissements scolaires. Cette méthode reposant sur une approche non blâmante cherche à briser l'effet de groupe par des entretiens individuels avec les élèves ayant, ou pas, participé de près ou de loin<sup>x</sup>. Un bilan effectué auprès des équipes formées à la MPP montre son efficacité à améliorer les situations<sup>22</sup>. Compte tenu de la part non négligeable de jeunes concerné-es par les phénomènes de (cyber)harcèlement-intimidation, il est important de poursuivre les efforts entrepris de sensibilisation à ces phénomènes et de prise en charge adaptée des jeunes concerné-es.

Le repérage des situations de (cyber)harcèlement-intimidation dans les établissements scolaires reste un enjeu central pour mettre en place une prise en charge adaptée. Les analyses multivariées ne permettent cependant pas de dégager un profil-type en lien avec le harcèlement-intimidation entre élèves (selon la perspective auteur-ice, cible et témoin). Cependant, certaines tendances apparaissent, de manière similaire entre les deux groupes d'âge, dont notamment le fait d'avoir observé des discriminations dans l'établissement scolaire. De plus, chez les jeunes de 15 ans, l'adhésion aux normes proviolentes<sup>y</sup> est un facteur associé au fait d'avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves. Face à ce constat, il semble particulièrement pertinent de mettre en place au sein des établissements scolaires des interventions qui visent à interroger les jeunes sur leur rapport aux violences et à développer des outils de communication non violente et des compétences psychosociales<sup>23</sup>.

Un risque augmenté de présenter un moins bon état de santé (mesuré à partir du niveau de dépressivité et de la fréquence de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs) est associé au fait

<sup>x</sup> [Méthode de la préoccupation partagée \(MPP\) — Plateforme romande MPP](#)

<sup>y</sup> Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté-e* ».

d'avoir été la cible de harcèlement-intimidation entre élèves chez les deux groupes d'âge. Ce résultat est en continuité avec les conclusions d'autres études<sup>1, 2</sup>. Certaines dimensions, absentes des données, comme l'estime de soi, le soutien social des pair-es ou encore l'attachement aux parents, ont été mises en avant comme des facteurs associés dans plusieurs études internationales<sup>24, 25</sup>. En effet, lorsque ces facteurs sont faibles chez les jeunes, le risque d'être cible de harcèlement-intimidation entre élèves est plus élevé. Il pourrait ainsi être intéressant d'intégrer ces dimensions au questionnaire de l'étude lors de sa prochaine édition, afin de pouvoir comparer dans quelle mesure ces résultats s'observent également dans le contexte vaudois.

Concernant le contexte scolaire, il existe une association pour les trois perspectives du harcèlement-intimidation entre élèves avec l'observation de discriminations par les jeunes interrogé-es au sein de leur établissement scolaire. Différents facteurs en lien avec un climat scolaire considéré comme négatif sont également associés au fait d'avoir été cible ou auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves. Ces résultats réaffirment le rôle central du contexte scolaire et des professionnel·les impliqué-es dans la prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation. Par ailleurs, l'association positive observée avec le fait d'avoir contacté certaines ressources, comme les médiateur·ices en milieu scolaire, aussi bien chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans ayant subi des actes de harcèlement-intimidation entre élèves, montre l'importance de ces personnes ressources face à ces situations.

### **Harcèlement sexuel**

En étudiant les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel, nous avons observé une relation étroite entre le harcèlement sexuel qui se manifeste par des blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise et les autres formes de harcèlement sexuel plus directes et ciblées (allant de remarques ou propositions à caractère sexuel ciblées à une agression sexuelle ou à un viol). Ce résultat révèle le lien entre un environnement empreint de sexisme et la survenue d'actes de harcèlement sexuel.

Les phénomènes de harcèlement sexuel sont très prévalents et s'observent chez les deux groupes d'âge. Contrairement aux actes de harcèlement-intimidation entre élèves, plus fréquents chez les jeunes de 15 ans, les phénomènes de harcèlement sexuel sont plus présents chez les jeunes de 18 ans que chez les jeunes de 15 ans (respectivement 64% vs 60% déclarent avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise)).

Les analyses multivariées confirment que les filles ont un risque plus élevé d'être victime de harcèlement sexuel chez les deux groupes d'âge. Cet écart particulièrement important entre les jeunes assigné-es filles et les jeunes assigné-es garçons à la naissance est préoccupant. Il est symptomatique du sexisme présent dans notre société qui s'immisce dans les interactions et relations des jeunes. Ce résultat interpellant confirme l'importance d'implémenter au sein des écoles une réelle politique de promotion de l'égalité entre filles et garçons.

Les jeunes de 18 ans ayant une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle ont également un risque plus élevé d'être victime de harcèlement sexuel. Ce résultat fait écho aux conclusions d'un précédent rapport au sujet des jeunes de la diversité d'orientation affective et sexuelle, d'identité et d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles (OASIEGCS)<sup>5</sup>. Le fait

d'avoir été victime de harcèlement sexuel est également associé à un moins bon état de santé. Enfin, concernant le milieu scolaire, comme pour le harcèlement-intimidation entre élèves, il existe une association entre le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement et le fait d'avoir été victime de harcèlement sexuel chez les deux groupes d'âge.

Face à l'ampleur des phénomènes de harcèlement sexuel, une campagne de prévention du harcèlement sexuel dans les écoles du postobligatoire est menée conjointement par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et l'Unité PSPS depuis 2018<sup>z</sup>. Cette campagne s'accompagne d'outils à destination des élèves, de formations pour les professionnel·les et de guides pratiques pour prévenir et agir contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation.

Par ailleurs, il existe également un programme national, nommé « As de cœur-amitié, amour et sexualité sans violences »<sup>aa</sup>. Celui-ci vise à prévenir les violences dans les relations chez les jeunes de 13 à 18 ans et à promouvoir leurs compétences psychosociales (savoir mieux communiquer, faire preuve d'empathie, etc.)<sup>bb</sup>. Ce programme de prévention, qui peut être mis en place dans les établissements scolaires, traite des enjeux liés aux stéréotypes de genre, à la notion de choix dans une relation ou encore de consentement.

Au vu des résultats observés, il semble particulièrement nécessaire de renforcer les efforts de prévention du sexisme et du harcèlement sexuel pour observer une amélioration de la situation aussi bien chez les jeunes en scolarité obligatoire qu'en formation postobligatoire.

### **Harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage**

Quant au harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage, 20% des jeunes en apprentissage déclarent avoir subi du harcèlement psychologique et 3% du harcèlement sexuel, sans différence significative entre les filles et les garçons. Cependant, la mesure du harcèlement sexuel sur le lieu d'apprentissage ne repose que sur un seul item, ce qui limite potentiellement l'identification du nombre de jeunes concerné·es par ce phénomène et pourrait masquer une éventuelle différence entre les filles et les garçons.

En Suisse, peu d'études s'intéressent au harcèlement sur le lieu de travail des jeunes en formation professionnelle. Les études portent davantage sur des populations de 15 à 64 ans en activité professionnelle et montrent les conséquences de ces comportements sur l'état de santé des personnes concernées, ainsi que sur leur rapport au travail<sup>29</sup>. Face à la proportion de jeunes en apprentissage concerné·es, il apparaît ainsi nécessaire de sensibiliser les entreprises formatrices à ces questions et de développer des stratégies pour prévenir, mieux identifier et intervenir face à ces situations.

<sup>z</sup> [Prévention du harcèlement sexuel dans les écoles du postobligatoire | État de Vaud](#)

<sup>aa</sup> Depuis 2017, la Fondation RADIX gère le projet national de diffusion du programme « As de cœur - amitié, amour et sexualité sans violences », nommé précédemment « Sortir ensemble et se respecter », et son adaptation en Suisse alémanique « Herzsprung – Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt » en étroite collaboration avec les cantons impliqués, dans le but d'ancre le programme et de le mettre en œuvre auprès des jeunes<sup>26-28</sup>.

<sup>bb</sup> [As de coeur | Fondation suisse pour la santé](#)

## Similitudes entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel

Malgré les différences observées entre les facteurs associés au harcèlement sexuel et ceux associés au harcèlement-intimidation entre élèves qui révèlent la nature distincte de ces phénomènes, plusieurs similitudes sont apparues dans les analyses.

La première similitude concerne la relation entre ces phénomènes de harcèlement et l'état de santé physique et mental des jeunes concerné-es. En effet, les indicateurs de santé mesurés (niveau de dépressivité et la fréquence de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs) sont moins bons chez les jeunes concerné-es par ces phénomènes par rapport aux autres jeunes. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité d'autres études<sup>1, 2, 19</sup> et informent sur les enjeux de santé liés aux phénomènes de harcèlement qui doivent être pris en compte dans les stratégies d'action et de prévention en santé publique.

La deuxième similitude concerne le contexte scolaire. Nous avons mis en évidence la relation entre ces phénomènes de harcèlement et l'observation par les jeunes interrogé-es de discriminations au sein de leur établissement scolaire. Ce résultat montre les liens entre un environnement perçu comme discriminant et le risque de survenue de comportements de harcèlement-intimidation entre élèves ou de harcèlement sexuel. Ceci rappelle l'importance de développer des mesures pour prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité au sein de tous les établissements scolaires, déjà initiées par l'Unité PSPS<sup>30</sup>. De plus, il pourrait être intéressant de mesurer régulièrement le niveau de discrimination ambiant perçu par les élèves dans chaque établissement scolaire pour suivre son évolution et évaluer la mise en œuvre de mesures ou d'actions de prévention.

Ce rapport avait pour objectif d'approfondir la compréhension de plusieurs phénomènes de harcèlement et leur association avec différentes caractéristiques des jeunes âgé-es de 15 et 18 ans du canton de Vaud en 2022. Les analyses effectuées dans ce rapport mettent en évidence que les différents phénomènes de harcèlement investigués sont prévalents chez les jeunes, en particulier le harcèlement sexuel ciblant les filles. Cette situation n'est cependant pas spécifique au canton de Vaud, mais s'observe ailleurs en Suisse comme dans le canton de Zurich<sup>4</sup>. Ces phénomènes sont complexes du fait des dynamiques entre les différents types de harcèlement et entre les différentes perspectives (cible, auteur·ice, témoin). Pour mieux comprendre ces formes de harcèlement et monitorer leur évolution temporelle, il est essentiel de récolter des données directement auprès des jeunes concerné-es. Comme pour toute étude de ce type, les analyses réalisées reposent exclusivement sur des caractéristiques et des expériences auto-rapportées par les jeunes interrogé-es. Ainsi, des biais cognitifs, notamment le biais de désirabilité sociale, ont pu influencer les réponses collectées. Cependant, s'appuyer sur ce type de données et d'analyses est important pour pouvoir orienter les mesures et les actions à mener et suivre leurs effets dans la durée. Ainsi, les résultats de ce rapport, corroborés par d'autres études, confirment la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts déjà initiés dans le cadre scolaire par l'Unité PSPS pour prévenir ces phénomènes.

## 5 Références

- 1 Armitage R. Bullying in children: impact on child health. *BMJ paediatrics open*. 2021;5(1):e000939.
- 2 Moore SE, Norman RE, Suetani S, Thomas HJ, Sly PD, Scott JG. Consequences of bullying victimization in childhood and adolescence: A systematic review and meta-analysis. *World journal of psychiatry*. 2017;7(1):60.
- 3 Stadelmann S, Vonlanthen J, Amiguet M, Jaccoud L, Lucia S, Ribeaud D et al. Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud : Evolution jusqu'en 2022. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2024. (Raisons de santé 358). DOI: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/358>
- 4 Ribeaud D, Loher M. Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2021. Forschungsbericht. Zürich: Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich, 2022. DOI: <https://doi.org/10.5167/uzh-219687>
- 5 Stadelmann S, Vonlanthen J, Jotterand M, Amiguet M, Bize R. Victimization et délinquance chez les jeunes du canton de Vaud : situation des jeunes OASIEGCS en 2022. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2024. (Raisons de santé 362). DOI: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/362>
- 6 Dayer C. Quand les violences se donnent un genre: enjeux et pratiques de management. *Journal 3D*. 2020;5:10-3.
- 7 Sticca F, Ruggieri S, Alsaker F, Perren S. Longitudinal Risk Factors for Cyberbullying in Adolescence. *Journal of Community & Applied Social Psychology*. 2013;23(1):52-67.
- 8 Adams L, Hilger L, Moselen E, Basi T, Gooding O, Hull J. 2020 Sexual Harassment Survey. Londres: Government Equalities Office, 2019.
- 9 Biberstein L, Nef S, Baier D, Markwalder N. Harcèlement sexuel en Suisse. Berne: Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFE, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, 2022.
- 10 Leymann H. The content and development of mobbing at work. *European Journal of Work and Organizational Psychology*. 1996;5(2):165-84.
- 11 Niedhammer I, Chastang J-F, David S. Importance of psychosocial work factors on general health outcomes in the national French SUMER survey. *Occupational Medicine*. 2007;58(1):15-24.
- 12 Escartín J, Monzani L, Leong F, Rodríguez-Carballeira Á. A reduced form of the Workplace Bullying Scale – the EAPA-T-R: A useful instrument for daily diary and experience sampling studies. *Work & Stress*. 2017;31(1):42-62.
- 13 Gignac GE, Szodorai ET. Effect size guidelines for individual differences researchers. *Pers Individ Differ*. 2016;102:74-8. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.paid.2016.06.069>
- 14 Cohen J. *Statistical power analysis for the behavioral sciences*. 2nd ed. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates; 1988.
- 15 Kosciw JG, Greytak EA, Giga NM, Villenas C, Danischewski DJ. The 2015 National School Climate Survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer youth in our nation's schools. New York: GLSEN, 2016.
- 16 Benjamini Y, Hochberg Y. Controlling the False Discovery Rate - a Practical and Powerful Approach to Multiple Testing. *J R Stat Soc B*. 1995;57(1):289-300. DOI: <https://doi.org/10.1111/j.2517-6161.1995.tb02031.x>
- 17 Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes adultes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de santé 290). DOI: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/290>
- 18 Delgrande Jordan M, Schmidhauser V. Comportements en ligne des 11 à 15 ans en Suisse: situation en 2022 et évolution récente. Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Lausanne: Addiction Suisse, 2023. (Rapport de recherche No 154). DOI: <https://doi.org/10.58758/rech154>
- 19 Lucia S, Stadelmann S, Ribeaud D, Gervasoni JP. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015. (Raisons de santé 250).
- 20 Blaya C. La cyberviolence doit-elle être prise au sérieux par les équipes éducatives? Exploration du lien entre la cyberviolence et le climat scolaire. In: Beaumont C, Galand B, Lucia S, editors. *Les violences en milieu scolaire : définir, prévenir et agir*. Québec: Presses de l'Université Laval; 2015. p. 89-110.

- 21 Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Qu'est-ce que le harcèlement ? : [cited May 12 2025]. Available from: <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/qu-est-ce-que-le-harcèlement-325361>
- 22 Dayer(-Lugon) J, Lucia S. Violences et harcèlement-intimidation entre élèves. Des retours terrain à la consolidation du dispositif vaudois. *Educateur* 2024;6:40-1.
- 23 Santé publique France. Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes. Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021. Saint-Maurice (Val-de-Marne): Santé publique France, 2022.
- 24 Silva GR, de Lima MLC, Acioli RML, Barreira AK. Prevalence and factors associated with bullying: differences between the roles of bullies and victims of bullying. *Jornal de pediatria*. 2020;96(6):693-701.
- 25 Hansen TB, Steenberg LM, Palic S, Elklit A. A review of psychological factors related to bullying victimization in schools. *Aggression and violent behavior*. 2012;17(4):383-7.
- 26 Minore R, Hofner MC. Conditions d'implantation dans le canton de Vaud d'un programme de prévention des violences et des comportements abusifs auprès des jeunes. L'exemple de Sortir Ensemble Et Se Respecter. Rapport intermédiaire. Lausanne: Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2014.
- 27 Bize R, Debons J, Stadelmann S, Amiguet M, Vujovic K, Lucia S. Evaluation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » et « Herzsprung - Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt ». Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de santé 316). DOI: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/316>
- 28 Bize R, Stadelmann S, Debons J, Amiguet M, Vujovic K, Lucia S. Evaluation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » et « Herzsprung - Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt » : l'essentiel. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de Santé : Les Essentiels 18a). DOI: <https://doi.org/10.16908/rds-essentiels/18b>
- 29 Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Mobbing et autres formes de harcèlement. Protection de l'intégrité personnelle au travail. Berne: SECO / Direction du travail / Conditions de travail, 2013.
- 30 Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC). Rentrée scolaire 2018-2019. Lausanne: Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), Etat de Vaud; 2018.
- 31 Grasmick HG, Tittle CR, Bursik RJ, Arneklev BJ. Testing the core empirical implications of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*. 1993;30(1):5-29.
- 32 Wetzels P, Enzmann D, Mecklenburg E, Pfeiffer C. Jugend und Gewalt: Eine repräsentative Dunkelfeldanalyse in München und acht anderen deutschen Städten. Baden-Baden: Nomos; 2001.
- 33 Nisbett RE, Cohen D. Culture of Honor: The Psychology of Violence in the South. Boulder, CO: Westview Press; 1996.
- 34 Enzmann D, Brettfeld K, Wetzels P. Männlichkeitsnormen und die Kultur der Ehre: Empirische Prüfung eines theoretischen Modells zur Erklärung erhöhter Delinquenzraten jugendlicher Migranten. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*. 2003;Sonderheft 43:264-87.
- 35 Gillioz L, De Puy J, Ducret V. Domination et violence envers la femme dans le couple. Lausanne: Payot; 1997.
- 36 Foshee VA, Bauman KE, Arriaga XB, Helms RW, Koch GG, Linder GF. An evaluation of Safe Dates, an adolescent dating violence prevention program. *American Journal of Public Health*. 1998;88(1):45-50.
- 37 De Puy J, Hamby SL, Lindemuth C. Teen Dating Violence in French-speaking Switzerland: Attitudes and Experiences. *International Journal of Conflict and Violence*. 2014;8(2):1-10.
- 38 Ribeaud D, Eisner M. Are Moral Disengagement, Neutralization Techniques, and Self-Serving Cognitive Distortions the Same? Developing a Unified Scale of Moral Neutralization of Aggression. *International Journal of Conflict and Violence*. 2010;4(2):298-315.
- 39 Eisner M, Malti T, Ribeaud D. Large-scale criminological field experiments. The Zurich Project on the Social Development of Children. In: Gadd D, Karstedt S, Messner SF, editors. *The SAGE Handbook of Criminological Research Methods*. London: Sage Publications; 2012. p. 410-24.
- 40 Klocke U. Akzeptanz sexueller Vielfalt an Berliner Schulen: Eine Befragung zu Verhalten, Einstellungen und Wissen zu LSBT und deren Einflussvariablen. Berlin: Humboldt Universität, 2012.
- 41 Mössle T, Kleimann M, Rehbein F. Bildschirmmedien im Alltag von Kindern und Jugendlichen. Problematische Mediennutzungsmuster und ihr Zusammenhang mit Schulleistungen und Aggressivität. Baden-Baden: Nomos; 2007.

- 42 Vonlanthen J, Stadelmann S, Amiguet M, Bize R. Victimization et délinquance chez les jeunes OASIEGCS : des chiffres lausannois en 2022. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2024. (Raisons de Santé : Les Essentiels 56).
- 43 Huber S, Huber OW. The Centrality of Religiosity Scale (CRS). *Religions*. 2012;3(3):710-24.
- 44 Storni M, Kaeser M, Lieberherr R. Enquête suisse sur la santé 2012. Vue d'ensemble. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2013.
- 45 Delgrande Jordan M, Kuntsche E. Comportements de santé des jeunes adolescents en Suisse: les résultats d'une enquête nationale. Chêne-Bourg: Médecine et Hygiène; 2012.
- 46 Narring F, Tschumper A, Inderwildi Bonivento L, Jeannin A, Addor V, Bütikofer A et al. Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002). SMASH 2002 : Swiss multicenter adolescent survey on health 2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2004. (Raisons de santé 95a).
- 47 Ganzeboom HBG, Degraaf PM, Treiman DJ, Deleeuw J. A Standard International Socioeconomic Index of Occupational- Status. *Social Science Research*. 1992;21(1):1-56.
- 48 Ganzeboom HB, Treiman DJ. Internationally Comparable Measures of Occupational Status for the 1988 International Standard Classification of Occupations. *Social Science Research* 1996;25:201–39.

## 6 Annexes

### 6.1 Construction des variables d'intérêt

Le Tableau 14 décrit les différents items pour chaque perspective (cible, auteur-ice et témoin) de l'échelle du harcèlement-intimidation entre élèves.

**Tableau 14** Liste des items pour chaque perspective (cible, auteur-ice et témoin) de l'échelle du harcèlement-intimidation entre élèves

Echelle	N°	Items
Cible de harcèlement-intimidation entre élèves	1	J'ai été frappé-e ou ai reçu des coups de pieds.
	2	J'ai été menacé-e, extorqué-e, racketté-e.
	3	J'ai été ridiculisé-e, vexé-e (par exemple par des paroles blessantes).
	4	Mes affaires ont volontairement été cassées.
	5	J'ai été ignoré-e et exclu-e (par exemple personne ne veut s'asseoir à côté de moi).
Auteur-ice de harcèlement-intimidation entre élèves	1	J'ai frappé ou donné des coups de pieds à un-e élève.
	2	J'ai menacé, extorqué, racketté un-e élève.
	3	J'ai ridiculisé, vexé un-e élève (par exemple par des paroles blessantes).
	4	J'ai volontairement cassé des affaires d'un-e élève.
	5	J'ai ignoré et exclu un-e élève (par exemple je ne veux pas m'asseoir à côté d'elle ou de lui).
Témoin de harcèlement-intimidation entre élèves	1	Un-e élève s'est fait frapper ou a reçu des coups de pieds.
	2	Un-e élève s'est fait menacer, extorquer, racketter.
	3	Un-e élève s'est fait ridiculiser, vexer (par exemple par des paroles blessantes).
	4	Les affaires d'un-e élève ont été volontairement cassées.
	5	Un-e élève a été ignoré-e et exclu-e (par exemple personne ne veut s'asseoir à côté d'elle ou de lui).

Le Tableau 15 décrit les différents items pour chaque perspective (cible et auteur-ice) de l'échelle du cyberharcèlement-intimidation.

**Tableau 15 Liste des items pour chaque perspective (cible et auteur-ice) de l'échelle du cyberharcèlement-intimidation**

Echelle	N°	Items
Cible de cyberharcèlement-intimidation	1	Quelqu'un-e vous a envoyé des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter).
	2	Quelqu'un-e vous a envoyé des images ou des vidéos insultantes ou menaçantes (par ex. Instagram, Snapchat, Tiktok, Facebook, Twitter, WhatsApp).
	3	Des jeunes ont envoyé à leurs ami-es des messages insultants ou embarrassants ou fait circuler des rumeurs insultantes ou embarrassantes à votre sujet (par ex. Snapchat, WhatsApp, SMS, Facebook, Twitter).
	4	Des jeunes ont envoyé à leurs ami-es des images ou des vidéos insultantes ou menaçantes à votre sujet (par ex. Instagram, Snapchat, Tiktok, WhatsApp, Facebook, Twitter).
	5	Des jeunes ont publié sur Internet des messages insultants ou embarrassants ou des rumeurs insultantes ou embarrassantes à votre sujet (par ex Instagram, Snapchat, Tiktok, WhatsApp, Facebook, Twitter, YouTube).
	6	Des jeunes ont publié sur Internet des images ou des vidéos insultantes ou embarrassantes à votre sujet (par ex. Snapchat, Tiktok, Facebook, Twitter, YouTube).
Auteur-ice de cyberharcèlement-intimidation	1	Vous avez envoyé à quelqu'un-e des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter).
	2	Vous avez envoyé à quelqu'un-e des images ou des vidéos insultantes ou menaçantes (par ex. Instagram, Snapchat, Tiktok, Facebook, Twitter, WhatsApp).
	3	Vous avez envoyé à des ami-es des messages insultants ou embarrassants ou fait circuler des rumeurs insultantes ou embarrassantes sur quelqu'un-e d'autre (par ex. Snapchat, WhatsApp, SMS, Facebook, Twitter).
	4	Vous avez envoyé à des ami-es des images ou des vidéos insultantes ou menaçantes sur quelqu'un-e d'autre (par ex. Instagram, Snapchat, Tiktok, WhatsApp, Facebook, Twitter).
	5	Vous avez publié sur Internet des messages insultants ou embarrassants ou des rumeurs insultantes ou embarrassantes au sujet de quelqu'un-e d'autre (par ex. Instagram, Snapchat, Tiktok, WhatsApp, Facebook, Twitter, YouTube).
	6	Vous avez publié sur Internet des images ou des vidéos insultantes ou embarrassantes au sujet de quelqu'un-e d'autre (par ex. Snapchat, Tiktok, Facebook, Twitter, YouTube).

Le Tableau 16 décrit les différents items qui permettent de construire les deux échelles du harcèlement sexuel :

- Les blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise
- Les autres formes de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise)

**Tableau 16** Liste des items pour chaque échelle de mesure du harcèlement sexuel

Echelle	N°	Items
Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise	1	Une personne a fait des blagues, des commentaires obscènes, des remarques dégradantes, ou des insultes au sujet des femmes qui m'ont mis mal à l'aise
	2	Une personne a fait des blagues, des commentaires obscènes, des remarques dégradantes, ou des insultes au sujet des hommes qui m'ont mis mal à l'aise
	3	Une personne a fait des blagues, des commentaires obscènes, des remarques dégradantes, ou des insultes au sujet des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres ou intersexuées qui m'ont mis mal à l'aise
Victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise)	1	Une personne m'a fait des remarques indésirables à caractère sexuel sur mon corps ou mon habillement qui m'ont mis mal à l'aise
	2	Une personne m'a fait des propositions ou des invitations indésirables à caractère sexuel
	3	Une personne m'a sifflé-e contre ma volonté ou a fait des bruits déplacés qui m'ont rendu-e mal à l'aise
	4	Une personne m'a dévisagé-e d'une façon indésirable ou déshabillé-e du regard d'une façon qui m'a rendu-e mal à l'aise
	5	Une personne m'a montré ou envoyé du matériel (images, écrits, objets, vidéos) à caractère pornographique ou sexuel qui m'a mis mal à l'aise (dick pics, nudes, etc.)
	6	Une personne m'a montré volontairement ses parties intimes contre ma volonté
	7	Une personne a transmis à d'autres personnes ou publié des photos ou films de moi à caractère sexuel contre ma volonté
	8	Une personne m'a promis quelque chose en échange d'actes sexuels
	9	Une personne m'a suivi-e sans mon accord d'une façon qui m'a fait me sentir menacé-e sexuellement
	10	Une personne a tenté d'établir avec insistance une relation intime ou sexuelle avec moi, malgré mes efforts pour la ou le décourager
	11	Une personne a touché une partie de mon corps (par exemple en mettant sa main sur le bas de mon dos, mes fesses ou sur mon genou) contre ma volonté

- 12 Une personne s'est frotté-e intentionnellement contre moi d'une façon indésirable et sexuelle
- 13 Une personne m'a embrassé-e ou a touché mes parties intimes contre ma volonté
- 14 Une personne a essayé de me forcer ou a réussi à m'obliger à subir des rapports sexuels contre ma volonté
- 15 Une autre forme de harcèlement sexuel, laquelle :
- 

Le Tableau 17 décrit les items pour construire l'échelle qui mesure le harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage.

**Tableau 17** Liste des items de l'échelle du harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage

Echelle	N°	Items
Harcèlement psychologique sur le lieu d'apprentissage	1	On a crié après vous, on vous a injurié-e à haute voix.
	2	On a critiqué votre vie privée.
	3	Vos collègues vous ont exclu-e lors d'activités sociales ou lors des pauses.
	4	On vous a confié des tâches très inférieures à vos compétences.
	5	On a jugé votre travail de façon injuste et blessante.
	6	On a saboté votre travail, on vous a empêché-e de travailler correctement.
Harcèlement sexuel sur le lieu d'apprentissage	7	On vous a fait des propositions à caractère sexuel.

## 6.2 Construction des facteurs d'intérêt

Pour étudier les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel, nous avons identifié une liste de facteurs à investiguer pour comprendre la relation entre ces facteurs et les variables d'intérêt.

La construction de ces facteurs, classés en facteurs individuels, familiaux, scolaires et sociaux, est décrite dans les deux tableaux suivants :

- Le Tableau 18 regroupe les facteurs d'intérêt pour étudier la perspective des auteur-ices (pour le harcèlement-intimidation entre élèves).
- Le Tableau 19 regroupe les facteurs d'intérêt pour étudier la perspective des cibles et des témoins (pour le harcèlement-intimidation entre élèves, pour le fait d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise et pour le fait

d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel). Plus de détails sont également disponibles dans le rapport principal<sup>3</sup>.

**Tableau 18 Facteurs investigués pour le fait d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves**

Catégorie	Variables	Description
Facteurs individuels	Sexe assigné à la naissance	Sexe assigné à la naissance (masculin, féminin, variation du développement sexuel (intersexe))
	Niveau de maîtrise de soi	Echelle de maîtrise de soi de Grasmick <sup>31</sup> , composée de dix items qui permettent de déterminer un score à partir de la valeur moyenne des réponses aux dix items.
	Adhésion à des normes <sup>cc</sup> proviolentes	Echelle de cinq items, reprise des études KFN (Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen) <sup>32</sup> , constituée de cinq items. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux cinq items.
	Adhésion à des normes considérées de masculinité légitimant les violences	Echelle développée par Nisbett et Cohen aux Etats-Unis <sup>33</sup> et adaptée dans le cadre des études KFN <sup>34</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux quatre items.
	Adhésion à des normes sociales égalitaires	Echelle adaptée de Gillioz et al. <sup>35</sup> en utilisant trois items sur quatre simplifiés et adaptés à la population d'intérêt. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items.
	Justification des violences selon le sexe dans le couple des hommes envers les femmes (M --> F)	Sous échelle construite à partir des travaux de Foshee et al. <sup>36</sup> et reprise par De Puy et al. <sup>37</sup> et d'autre part de l'échelle développée par Ribeaud et al. <sup>38</sup> dans le cadre de l'étude z-proso <sup>39</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois.
	Niveau d'acceptation de l'homosexualité	Echelle construite à partir de deux items légèrement adaptés de l'étude de Klocke <sup>40</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items.
	Commission de délits violents	Mesure dichotomique sur les délits violents commis au moins une fois au cours de sa vie (lésions corporelles, voler à autrui, importuner quelqu'un·e de sorte que la police intervienne, brigander, racketter, menacer quelqu'un·e avec une arme, agressions sexuelles et violences contre la police).
Facteurs familiaux	Violences parentales physiques avant 12 ans	Score mesuré à partir de trois items pour chaque parent (ou un seul parent si élevé·e par une seule personne) sur la fréquence durant l'enfance (avant 12 ans) d'avoir été giflé·e, frappé·e avec un objet, battu·e ou roué·e de coups
Facteurs scolaires	Absentéisme scolaire	Mesure dichotomique (oui/non) : absence durant une journée complète sans une excuse valable (courber, sécher) au cours des 12 derniers mois.
	Climat de classe	Score mesuré à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items (relations entre différents groupes, entente générale en classe, et sentiment à l'égard).
	Climat d'enseignement discriminatoire	Echelle décrivant des discriminations de la part d'un·e ou des enseignant·es liées à l'origine, la nationalité, le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'orientation affective ou

<sup>cc</sup> Dans ce rapport, le terme « norme » fait référence à un ensemble de règles et de principes auquel se réfère un groupe social.

		sexuelle. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items.
	Discriminations observées dans l'établissement scolaire	Mesure si au moins une discrimination sur une liste de dix items, tirés de l'étude <i>The 2015 National School Climate Survey du Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN)</i> <sup>15</sup> , en lien avec la couleur de peau ou l'origine, la religion, l'apparence, le style vestimentaire, le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la situation de handicap physique et le niveau d'intelligence. Les catégories de réponse sont (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine, (4) (presque) tous les jours, au cours des 12 derniers mois. Un-e jeune est considéré-e comme ayant été témoin de discriminations dans son établissement scolaire au cours des 12 derniers mois lorsqu'elle ou il a observé au moins un des dix actes au moins une fois par mois.
	Connaissance et contact des médiatrices ou médiateurs en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des éducatrices et éducateurs sociaux en milieu scolaire <sup>dd</sup>	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire (aumônières et aumôniers) <sup>ee</sup>	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des infirmières ou infirmiers en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des psychologues en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact de services en ligne	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
Facteurs sociaux	Consommation de médias violents	Echelle mesurant la consommation problématique de médias violents <sup>41</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux cinq items.
	Consommation de pornographies	Echelle mesurant la consommation problématique de médias pornographiques <sup>41</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items.
	Sorties non structurées	Echelle mesurant la fréquence des sorties dites non structurées (« se retrouver avec des ami-es dans la rue », « aller en boîte ou à des fêtes », ou « retrouver des ami-es dans des cafés/bars/ restaurants »). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items.
	Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents	Score mesuré à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items.
	Consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool	Consommation hebdomadaire au cours des 12 derniers mois d'au moins une des trois substances.
	<i>Binge drinking</i>	Incidence des épisodes de <i>binge drinking</i> au cours des 30 derniers jours (au moins un épisode au cours des 30 derniers jours).

<sup>dd</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les écoles de la DGEO, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 11<sup>e</sup> année HarmoS.

<sup>ee</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les établissements de la DGEP, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

**Tableau 19 Facteurs investigués pour le fait d’avoir été cible ou témoin de harcèlement-intimidation entre élèves ou victime de harcèlement sexuel**

Catégorie	Variables	Description
Facteurs individuels	Sexe assigné à la naissance	Sexe assigné à la naissance (masculin, féminin, variation du développement sexuel (intersexe))
	Identité de genre	Mesurée à partir de cinq catégories (comme un homme, comme une femme, comme une personne non binaire, je suis en questionnement (je ne sais pas trop comment me définir), autre, merci de préciser. Ces catégories sont croisées avec le sexe assigné à la naissance permettant de distinguer les personnes cisgenres et non cisgenres.
	Expression de genre	Mesurée à partir de huit catégories (très féminins, plutôt féminins, légèrement féminins, autant féminins que masculins, légèrement masculins, plutôt masculins, très masculins, ni féminins, ni masculins). Ces catégories sont croisées avec le sexe assigné à la naissance permettant de distinguer les personnes dont l’expression de genre concorde aux attentes sociales, ne concorde pas aux attentes sociales, et autant féminins que masculins et ni féminins, ni masculins.
	Orientation sexuelle	Mesurée à partir de trois dimensions : l’attraction sexuelle, l’autoidentification, et le sexe des partenaires sexuel·les <sup>ff</sup> . Plus de détails sont donnés dans un précédent rapport se focalisant sur les jeunes de la diversité OASIEGCS <sup>42</sup> .
	Statut migratoire	Le statut migratoire est décliné en 2 catégories : jeunes non issu·es de la migration (deux parents de nationalité suisse) ou issu·es de la migration de 1 <sup>e</sup> ou de 2 <sup>e</sup> génération (en fonction du pays de naissance), si les deux parents sont de nationalité étrangère (ou si l’un des deux parents est de nationalité étrangère).
	Religiosité	Mesurée à partir d’une échelle inspirée de l’échelle courte de centralité de la religion et composée de trois items qui mesurent la fréquence des prières et la participation aux services religieux <sup>43</sup> .
	Spiritualité	Mesurée à partir d’un item de l’échelle courte de centralité de la religion qui mesure la fréquence de la pratique d’une autre forme de spiritualité (hors religion) comme la méditation ou la recherche d’un lien intense avec la nature <sup>43</sup> . Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) quelques fois par an, (3) 1 à 3 fois par mois, (4) 1 fois par semaine, et (5) plusieurs fois par semaine.
	Santé générale auto-évaluée	Mesure générale de la santé perçue en quatre catégories : « excellent », « bon », « moyen » et « mauvais ». Cette question est utilisée dans l’Enquête suisse sur la santé (ESS) <sup>44</sup> .
	Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs	Echelle, reprise de l’étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), composée de 11 items et concernent les symptômes suivants : fatigue, mauvaise humeur, nervosité, difficultés d’endormissement, colère, tristesse et anxiété, maux de tête, de ventre, de dos ou encore des vertiges <sup>45</sup> . La période de référence est de six mois et les modalités de réponse sont : (0) rarement ou jamais, (1) à peu près une fois par mois, (2) à peu près une fois par semaine, (3) plusieurs fois par semaine et (4) à peu près chaque jour. Chaque item a été dichotomisé en (0) jamais/peu fréquemment versus (1)

<sup>ff</sup> Dans cette étude les indicateurs ne se concentrent que sur l’orientation sexuelle. Ils ne prennent ainsi pas en compte la dimension émotionnelle de l’orientation affective et sexuelle.

	Dépressivité	plusieurs fois par semaine. Les variables dichotomisées ont ensuite été additionnées pour créer un score du nombre de troubles dont le ou la jeune souffre plusieurs fois par semaine.  Mesurée à l'aide d'une échelle reprise de l'étude SMASH-02 (Swiss multicenter adolescent survey on health 2002) <sup>46</sup> . Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux sept items.
Facteurs familiaux	Niveau socio-économique familial	Indice utilisé est celui de l'International Socioeconomic Index of Occupational Status (ISEI) qui rend compte du statut socio-économique le plus élevé des parents, à savoir leur statut professionnel <sup>47, 48</sup> . Il est dérivé des réponses des élèves aux questions portant sur l'activité professionnelle de leurs parents. L'indice ISEI prend les valeurs entières comprises entre 16 (statut le plus faible) et 90 (statut le plus élevé). Cet indice a ensuite été subdivisé en trois catégories : (0) élevé, (1) moyen, (2) faible.
	Violences parentales physiques avant 12 ans	Score mesuré à partir de trois items pour chaque parent (ou un seul parent si élevé-e par une seule personne) sur la fréquence durant l'enfance (avant 12 ans) d'avoir été giflé-e, frappé-e avec un objet, battu-e ou roué-e de coups.
Facteurs scolaires	Absentéisme scolaire	Mesure dichotomique (oui/non) : absence durant une journée complète sans une excuse valable (courber, sécher) au cours des 12 derniers mois.
	Climat de classe	Score mesuré à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items (relations entre différents groupes, entente générale en classe, et sentiment à l'écart).
	Climat d'enseignement discriminatoire	Echelle décrivant des discriminations de la part d'un-e ou des enseignant-es liées à l'origine, la nationalité, le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'orientation affective ou sexuelle. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items.
	Discriminations observées dans l'établissement scolaire	Score mesuré à partir de dix items, tirés de l'étude <i>The 2015 National School Climate Survey du Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN)</i> <sup>15</sup> , en lien avec la couleur de peau ou l'origine, la religion, l'apparence, le style vestimentaire, le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la situation de handicap physique et le niveau d'intelligence. Les catégories de réponse sont (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine, (4) (presque) tous les jours, au cours des 12 derniers mois.
	Connaissance et contact des médiatrices ou médiateurs en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des éducatrices et éducateurs sociaux en milieu scolaire <sup>gg</sup>	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
	Connaissance et contact des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire (aumônières et aumôniers) <sup>hh</sup>	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.

<sup>gg</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les écoles de la DGEO, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 11<sup>e</sup> année HarmoS.

<sup>hh</sup> Cette ressource étant disponible uniquement dans les établissements de la DGEP, cette proposition a été soumise uniquement aux jeunes en 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

Connaissance et contact des infirmières ou infirmiers en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
Connaissance et contact des psychologues en milieu scolaire	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.
Connaissance et contact de services en ligne	Mesure dichotomique si oui/non connaissance de cette ressource, et si oui/non contact avec cette ressource.

## 6.3 Méthodes statistiques

### Sélection des facteurs d'intérêt

Pour identifier les facteurs les plus associés aux variables d'intérêt, nous utilisons un algorithme de sélection de variables dans un modèle de régression logistique. Cet algorithme de sélection repose sur un critère d'information, l'*Akaike Information Criterion* (AIC) qui permet d'obtenir un modèle simplifié de meilleure qualité. L'algorithme part d'un modèle complet avec l'ensemble des variables explicatives et retire une à une les variables explicatives jusqu'à obtenir le meilleur AIC. L'AIC est un critère de qualité d'un modèle qui prend en compte le nombre de paramètres dans le modèle et la vraisemblance du modèle. L'AIC permet ainsi d'obtenir un équilibre entre la simplicité d'un modèle et sa performance.

## 6.4 Relations entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel et les facteurs d'intérêt

Nous avons mené des analyses de corrélation entre les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves et de harcèlement sexuel et certains facteurs d'intérêt (individuels, familiaux, scolaires et sociaux). Les phénomènes de cyberharcèlement-intimidation (perspective auteur·ice et cible) et de harcèlement psychologique ou sexuel sur le lieu d'apprentissage ne sont pas investigués à partir d'analyses de corrélation en raison du nombre plus restreint de jeunes concerné·es.

Pour la perspective auteur·ice, une liste spécifique a été définie pour mieux comprendre les caractéristiques et l'environnement dans lequel évoluent les jeunes concerné·es. Pour les perspectives cible et témoin, une liste commune de facteurs a été explorée pour identifier leur profil et leur environnement. Les modalités de construction des facteurs analysés sont détaillées en annexe 0.

### Perspective auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves

Afin d'identifier les caractéristiques des jeunes de 15 ans et de 18 ans ayant eu un comportement de harcèlement-intimidation entre élèves, différents facteurs repérés dans la littérature et issus de précédents rapports ont été sélectionnés et classés selon les catégories suivantes : facteurs individuels, facteurs familiaux, facteurs scolaires et facteurs sociaux.

Tout d'abord, aucun des facteurs investigués ne présente une forte association ( $r > .30$ ) avec le fait d'avoir commis des actes de harcèlement-intimidation entre élèves (Tableau 20). Nous observons cependant une relation moyenne pour les jeunes de 15 ans ayant commis du harcèlement-intimidation entre élèves avec le fait d'adhérer à des normes<sup>ii</sup> proviolentes<sup>jj</sup> ( $r_{15 \text{ ans}} = .22$ ). Cette association est moins marquée chez les jeunes de 18 ans ( $r_{18 \text{ ans}} = .12$ ). Il existe également une relation entre le fait d'avoir commis du harcèlement-intimidation entre élèves et l'observation au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois de discriminations dans l'établissement scolaire. Cette relation est plus marquée chez les jeunes de 15 ans ( $r_{15 \text{ ans}} = .22$ ) que chez les jeunes de 18 ans ( $r_{18 \text{ ans}} = .17$ ). Les autres relations investiguées sont faibles ou nulles.

**Tableau 20** Corrélations de facteurs avec le fait d'avoir été auteur·ice de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022

Facteurs	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r
<b>Facteurs individuels</b>		
Sexe assigné à la naissance : masculin	.09	.09
<b>Propension et préférences</b>		
Faible maîtrise de soi	.18	.12
<b>Attitudes et comportements envers les violences et l'égalité</b>		
Adhésion à des normes proviolentes	.22	.12
Adhésion à des normes considérées de masculinité légitimant les violences	.12	.06
Opinions anti-égalitaires	.10	.00
Justification des violences selon le sexe dans le couple (M --> F)	.09	.06
Mauvaise acceptation de l'homosexualité	.11	.04
Délits violents commis : oui	.16	.05
<b>Facteurs familiaux</b>		
Violences parentales physiques avant 12 ans	.16	.04
<b>Facteurs scolaires</b>		
<b>Climat scolaire</b>		
Absentéisme scolaire : oui	.13	.06
Mauvaise relation avec un·e ou plusieurs enseignant·es	.01	.04
Discrimination de la part d'un·e enseignant·e	.13	.15
Climat de la classe négatif	.04	.09
Discriminations observées au sein de l'établissement	.22	.17
<b>Connaissance et sollicitation des ressources</b>		
Connaissance des médiateur·ices en milieu scolaire : oui	-.06	-.05

<sup>ii</sup> Dans ce rapport, le terme « norme » fait référence à un ensemble de règles et de principes auquel se réfère un groupe social.

<sup>jj</sup> Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « il faut un peu de violence pour s'amuser » ou « il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté·e » (voir le Tableau 18 en annexe 0 pour plus de précisions).

Facteurs	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	-.00	NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	-.05	-.04
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui	-.00	-.04
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	.03
Connaissance de services en ligne : oui	-.01	.01
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	.03	.01
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	.03	NC
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	.02	.06
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui	.02	-.00
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	.09
Contact avec des services en ligne : oui	-.02	.05
<b>Facteurs sociaux</b>		
<b>Activités</b>		
Consommation de médias violents	.19	.08
Consommation de pornographies	.11	.13
Sorties non structurées	.06	-.00
Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents	.19	.05
<b>Consommation de substances psychoactives</b>		
Consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool	.04	.07
<i>Binge drinking</i> : oui	.05	.02

NC (non concerné-es) : éducateur-ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

## Légende

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

## Perspective cible de harcèlement-intimidation entre élèves

Nous observons une association moyenne entre le fait d'avoir subi du harcèlement-intimidation entre élèves et de souffrir de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents, ainsi qu'un niveau de dépressivité plus élevé (Tableau 21). Ces relations s'observent aussi bien chez les jeunes de 15 ans ( $r_{15 \text{ ans}} = .22$  et  $r_{15 \text{ ans}} = .23$ ) que chez les jeunes de 18 ans ( $r_{18 \text{ ans}} = .20$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .20$ ).

Concernant le contexte scolaire, il existe également chez les jeunes de 15 ans une relation entre le fait d'avoir subi du harcèlement-intimidation entre élèves et un climat de classe perçu comme négatif ( $r_{15 \text{ ans}} = .24$ ), ainsi que l'observation de discriminations au sein de l'établissement scolaire ( $r_{15 \text{ ans}} = .25$ ). Ces relations sont moins marquées chez les jeunes de 18 ans. Les autres relations investiguées sont faibles ou nulles.

### Perspective témoin de harcèlement-intimidation entre élèves

Pour la perspective témoin, nous observons également une association entre les troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents et le fait d'avoir été témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans ( $r_{15 \text{ ans}} = .23$ ) (Tableau 21). Par ailleurs, une forte corrélation ( $r_{15 \text{ ans}} = .43$ ) existe chez les jeunes de 15 ans entre le fait d'être témoin de harcèlement-intimidation entre élèves et d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement scolaire. Cette relation est plus faible chez les jeunes de 18 ans ( $r_{18 \text{ ans}} = .28$ ). Les autres relations investiguées sont faibles ou nulles.

**Tableau 21** Corrélations de facteurs avec le fait d'avoir été cible ou témoin de harcèlement-intimidation entre élèves chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022

Facteurs	Cible de harcèlement-intimidation entre élèves		Témoin de harcèlement-intimidation entre élèves	
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r	r	r
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	.11	.08	.03	.02
Identité de genre : non cisgenre	.09	.04	.03	.02
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le	.13	.05	.05	.05
Statut migratoire : issu-e de l'immigration	.03	.02	.01	.06
Niveau élevé de religiosité	.03	.04	.10	.03
Niveau élevé de spiritualité	.10	.06	.07	.10
Santé générale auto-évaluée mauvaise	.17	.12	.11	.12
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	.22	.20	.23	.18
Niveau élevé de dépressivité	.23	.20	.14	.14
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans	.11	.14	.14	.11
Faible niveau socio-économique familial	.01	.01	-.02	.02
<b>Facteurs scolaires</b>				
<b>Climat scolaire</b>				
Absentéisme scolaire : oui	.08	.02	.12	.08
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es	-.06	.01	.04	.02

Facteurs	Cible de harcèlement-intimidation entre élèves		Témoignage de harcèlement-intimidation entre élèves	
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r	r	r
Discrimination de la part d'un-e enseignant-e	.08	.11	.15	.12
Climat de la classe négatif	.24	.15	.14	.19
Discriminations observées au sein de l'établissement	.25	.19	.43	.28
<b>Connaissance et sollicitation des ressources</b>				
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	-.05	-.02	.01	.01
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	-.03	NC	-.04	NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	-.02	-.05	-.03	.02
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui	-.01	-.02	-.01	-.04
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	-.03	NC	-.00
Connaissance de services en ligne : oui	.00	.01	.00	.01
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	.11	.13	.07	.11
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	.06	NC	.02	NC
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	.08	.08	.07	.08
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui	.08	.09	.04	-.03
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	-.01	NC	.02
Contact avec des services en ligne : oui	.07	.12	.04	-.01

NC (non concerné-es) : éducateur-ices spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

### Légende

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

### Perspective victime de harcèlement sexuel selon les deux échelles de mesure

Nous observons pour les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel, des associations similaires avec les facteurs d'intérêt, aussi bien pour les jeunes de 15 ans que pour les jeunes de 18 ans (Tableau 22).

Le fait d'avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise et le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel sont fortement corrélés avec le sexe féminin assigné à la naissance chez les jeunes de 15 ans

(respectivement  $r_{15 \text{ ans}} = .31$  et  $r_{15 \text{ ans}} = .34$ ) et chez les jeunes de 18 ans (respectivement  $r_{18 \text{ ans}} = .29$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .45$ ).

Il existe également une corrélation entre l'état de santé et le harcèlement sexuel pour les deux groupes d'âge : un moins bon état de santé est associé aux deux échelles de mesure du harcèlement sexuel. Par exemple, une association existe entre le fait de présenter des troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents et le fait d'avoir été victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise) chez les deux groupes d'âge ( $r_{15 \text{ ans}} = .27$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .24$ ).

Comme pour le harcèlement-intimidation entre élèves, nous observons une relation moyenne entre les deux échelles de harcèlement sexuel et le fait d'avoir observé des discriminations au sein de l'établissement scolaire, aussi bien chez les jeunes de 15 ans (respectivement  $r_{15 \text{ ans}} = .19$  et  $r_{15 \text{ ans}} = .27$ ), que chez les jeunes de 18 ans (respectivement  $r_{18 \text{ ans}} = .23$  et  $r_{18 \text{ ans}} = .25$ ).

**Tableau 22**      **Corrélations de facteurs avec les deux échelles de mesure du harcèlement sexuel chez les jeunes de 15 ans et de 18 ans en 2022**

Facteurs	Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise		Victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise)	
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r	r	r
<b>Facteurs individuels</b>				
Sexe assigné à la naissance : féminin	.31	.29	.34	.45
Identité de genre : non cisgenre	.04	.03	.02	.01
Orientation sexuelle : non exclusivement hétérosexuel-le	.10	.16	.09	.13
Statut migratoire : issu-e de l'immigration	-.00	-.04	.04	-.01
Niveau élevé de religiosité	.03	-.05	.07	.02
Niveau élevé de spiritualité	.08	.16	.09	.11
Santé générale auto-évaluée mauvaise	.10	.08	.14	.11
Troubles somatiques et/ou psychoaffectifs fréquents	.23	.21	.27	.24
Niveau élevé de dépressivité	.18	.19	.24	.19
<b>Facteurs familiaux</b>				
Violences parentales physiques avant 12 ans	.03	.05	.12	.12
Faible niveau socio-économique familial	-.02	-.09	.04	.02
<b>Facteurs scolaires</b>				
<i>Climat scolaire</i>				
Absentéisme scolaire : oui	.04	.14	.08	.14
Mauvaise relation avec un-e ou plusieurs enseignant-es	-.02	-.06	.01	-.01

Facteurs	Avoir entendu des blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise		Victime d'au moins une autre forme de harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, etc. mettant mal à l'aise)	
	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans	Jeunes de 15 ans	Jeunes de 18 ans
	r	r	r	r
Discrimination de la part d'un-e enseignant-e	.04	.08	.08	.06
Climat de la classe négatif	.12	.13	.13	.10
Discriminations observées au sein de l'établissement	.19	.23	.27	.25
<b>Connaissance et sollicitation des ressources</b>				
Connaissance des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	.01	.06	-.02	.04
Connaissance des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	-.01	NC	-.01	NC
Connaissance des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	.04	.03	-.01	-.01
Connaissance des psychologues en milieu scolaire : oui	.05	.03	.01	-.03
Connaissance des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	.08	NC	.01
Connaissance de services en ligne : oui	.05	.03	.03	.00
Contact avec des médiateur-ices en milieu scolaire : oui	.05	.05	.02	.09
Contact avec des éducateur-ices en milieu scolaire : oui	.02	NC	.01	NC
Contact avec des infirmier-ières en milieu scolaire : oui	.10	.11	.08	.06
Contact avec des psychologues en milieu scolaire : oui	.04	.04	.02	-.01
Contact avec des accompagnant-es spirituel-les en milieu scolaire : oui	NC	-.02	NC	.02
Contact avec des services en ligne : oui	.04	.02	.07	-.02

NC (non concerné-es) : éducateur-ices sont spécifiques aux 11<sup>e</sup> année HarmoS et accompagnant-es spirituel-les aux 2<sup>e</sup> année de formation postobligatoire.

### Légende

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

**unisanté**

Centre universitaire de médecine générale  
et santé publique · Lausanne